

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

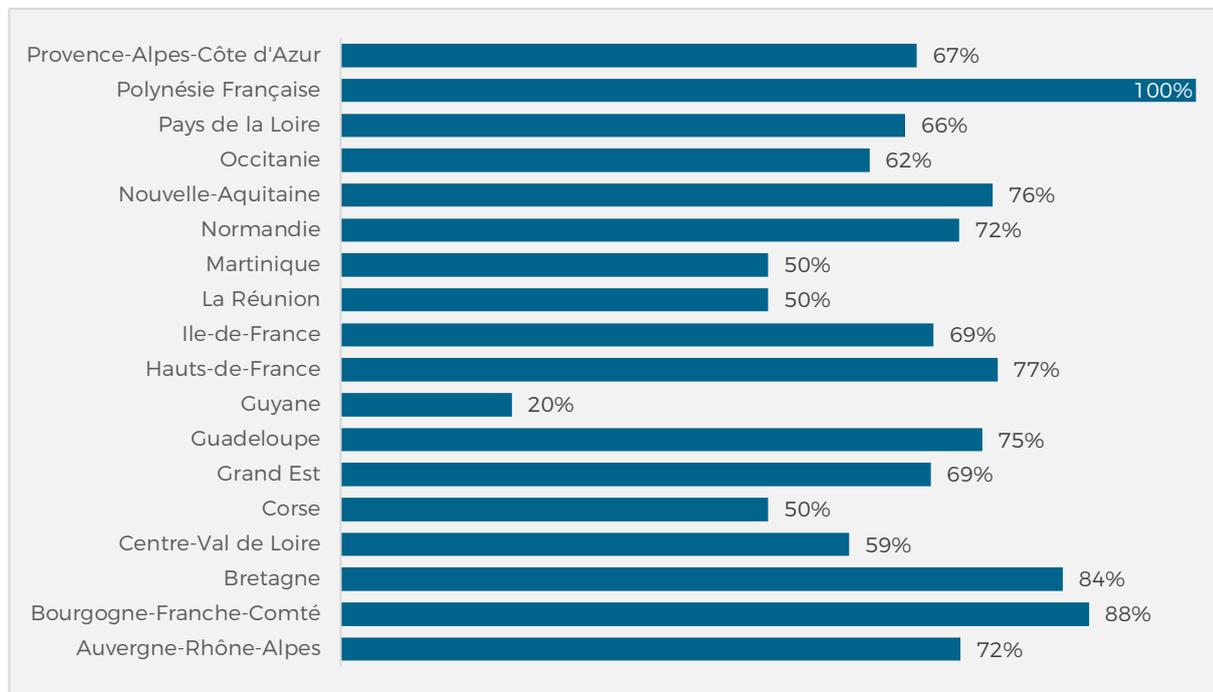
# SOMMAIRE

LES ADHÉRENTS	3
GOVERNANCE ET ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE	5
LES FAITS MARQUANTS 2020	8
<b>L'ACTION POLITIQUE DE L'UNEA</b>	<b>10</b>
DÉFENDRE LE MODÈLE DES ENTREPRISES ADAPTÉES	10
PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS INTER-RESEAUX	18
<b>L'UNEA EN ACTION</b>	<b>20</b>
AVANT TOUT, UNE ANNÉE DE CRISE SANITAIRE INÉDITE, AUX CONSÉQUENCES INATTENDUES	20
ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI	24
MAINTENIR DANS L'EMPLOI ET AIDER AUX TRANSITIONS PROFESSIONNELLES	29
FOCUS ACADÉMIE	32
ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS ET ENCADRANTS DES ENTREPRISES ADAPTÉES	
DEVELOPPER, MODERNISER ET PROMOUVOIR LES ENTREPRISES ADAPTÉES	35
DYNAMISER LE RESEAU ET LES COOPÉRATIONS	46
LES ADHÉRENTS JUGENT L'ACTION DE L'UNEA	<b>49</b>
COOPÉRATION EUROPÉENNE	50
<b>LES ENTREPRISES ADAPTÉES</b>	<b>52</b>

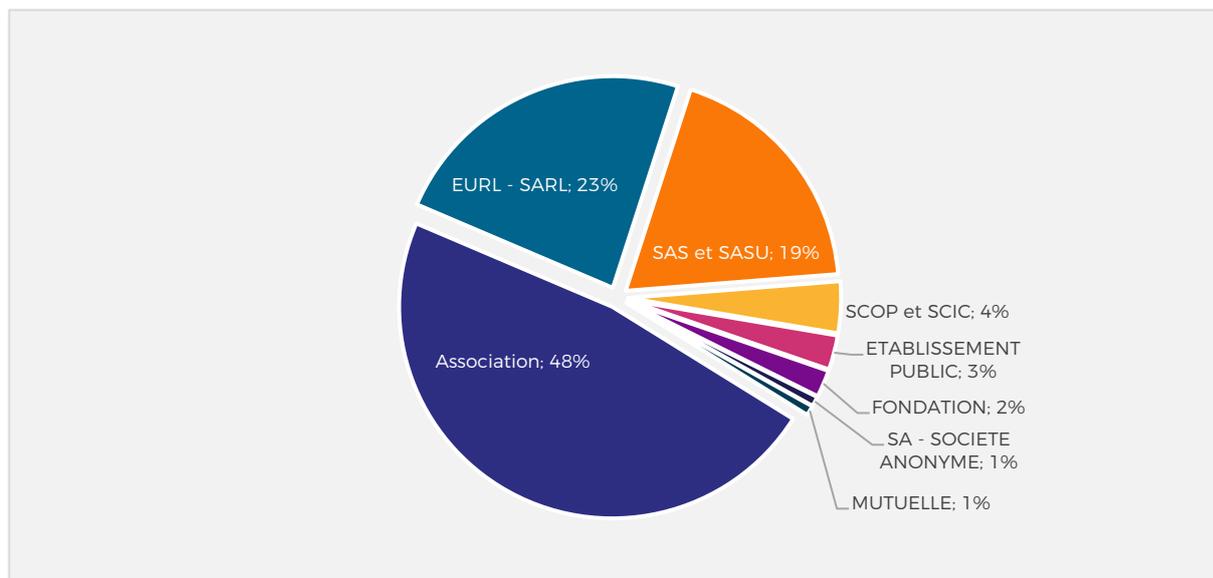
# LES ADHÉRENTS

En 2020, 70 % des Entreprises Adaptées étaient adhérentes à l'UNEA.

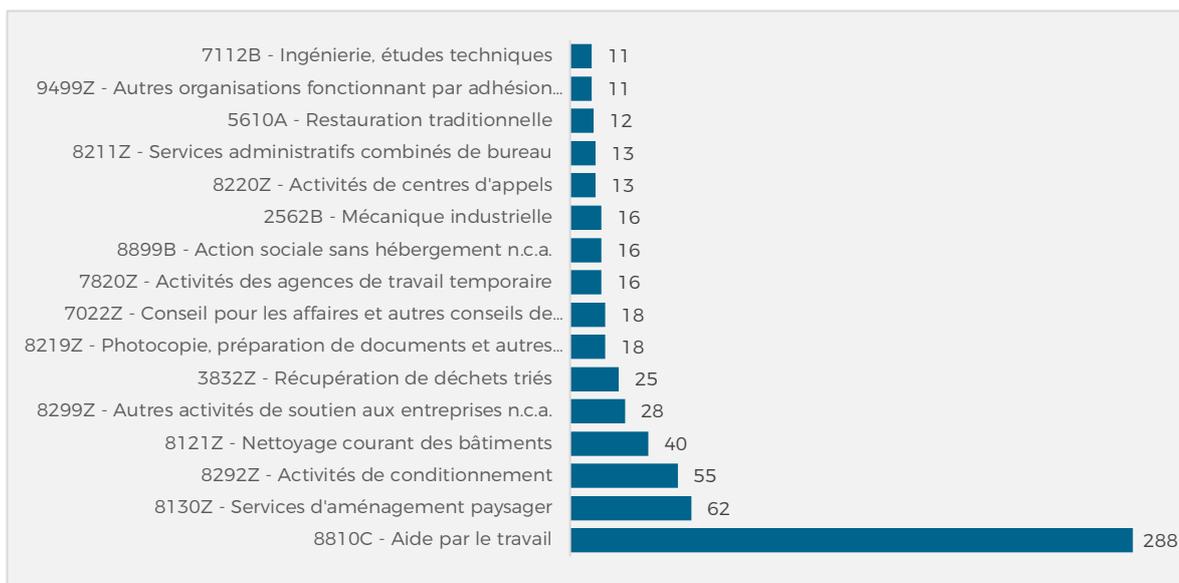
## NOTRE REPRESENTATIVITE REGIONALE



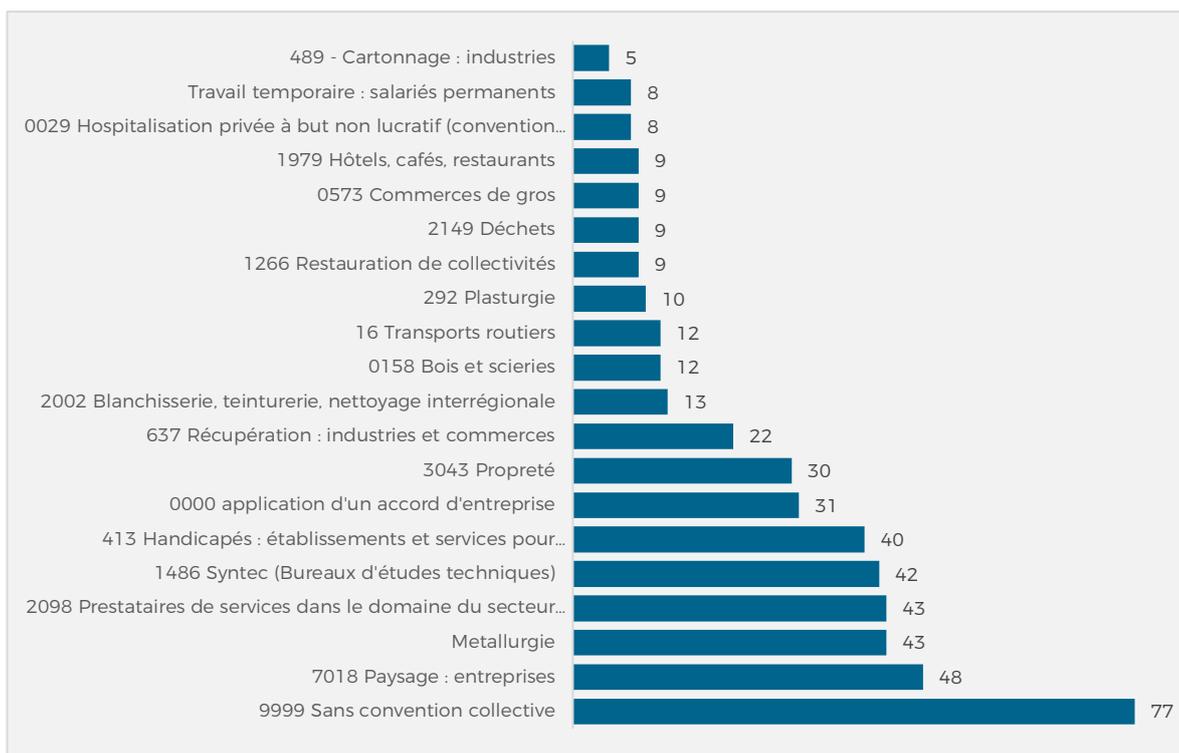
## LA FORME JURIDIQUE DES ADHERENTS



## LES PRINCIPAUX CODE APE



## LES PRINCIPALES CONVENTIONS COLLECTIVES



# GOUVERNANCE

## ET ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration définit les actions et revendications de l'UNEA. Des groupes de travail et de réflexions composés d'adhérents et d'administrateurs font remonter les problématiques rencontrées chaque jour par les Entreprises Adaptées et proposent des solutions. Il est composé de 18 adhérents, élus pour 3 ans, et renouvelable par tiers tous les ans.

Joseph	BLOMBO	Directeur général	AGIPSAH LE CHAMPFLEURY
Manuel	BONNET	Directeur général	FASTROAD IDF
Pamela	BRYANT	Dirigeante	DEASTANCE SERVICES
Emeric	CHARAMEL	Directeur des Opérations ANAIS Entreprise	EA ANAIS - CUISINE CENTRALE
Sylvain	COUTHIER	Président	ATF GAIA
Sylvain	DUPIC	Directeur	PROMUT DIJON
Philippe	FILLETTE	Directeur général	ATELIERS FOUESNANTAIS
Laurent	FISZBIN	Directeur général	AVATH ENTREPRISE ADAPTEE
Stéphane	FOISY	Président directeur général	TPC SCOP SA
Cyril	GAYSSOT	Directeur cofondateur	FACYLITIES MULTI SERVICES
Olivier	GOUSSEAU	Directeur	FEDERATION APAJH EA DE LEVALLOIS
Pascale	LECOQ	Directrice	ACVO
Alexandra	MIALHE	Directrice générale	SAPRENA
Frédéric	PETIT	Président	SAS ACTES
Erwan	PITTOIS	Dirigeant	SERVICEA
Sébastien	RAYNAUD	Directeur	RECYCLEA
Fabrice	VAN KOTE	Secrétaire général	ANRH SIEGE
Serge	WIDAWSKI	Directeur national APF Entreprises	APF ENTREPRISES

### LE BUREAU

Le Bureau de l'UNEA est l'instance exécutive du Conseil d'Administration et reçoit de ce dernier toute délégation pour agir en son nom. Le président de l'UNEA est élu pour 2 ans.

Cyril	GAYSSOT	<b>Président</b>
Joseph	BLOMBO	<b>Trésorier</b>
Pamela	BRYANT	<b>Secrétaire</b>
Sylvain	COUTHIER	<b>Vice-président</b>
Frédéric	PETIT	<b>Vice-président</b>
Sébastien	RAYNAUD	<b>Vice-président</b>



## LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Notre réseau de proximité territorial est animé par ses délégués régionaux et ses chargés de mission.

Corinne	AMAND	Centre	Responsable RH	TPC SCOP SA
Joseph	BLOMBO	Guadeloupe - Guyane - Martinique	Directeur Général	AGIPSAH LE CHAMPFLEURY
Guillaume	BODET	Auvergne	Gérant	ADIS SERVICES SASU
Pamela	BRYANT	Poitou-Charentes	Dirigeante	DEASTANCE SERVICES
Stéphane	CATHELAT	Languedoc-Roussillon	Directeur Pôle Travail Adapté	LES ESPACES VERTS DU LITTORAL
Nathalie	COLIN	Nord-Pas-de-Calais	Directrice	EA LA CORDEE
Gwenn-Aël	COLLET	Limousin	Gérant	CASEM 19
Sylvain	COUTHIER	Île-de-France	Président	ATF GAIA
Marc	CUSSAC	Rhône-Alpes	Dirigeant	REACTIV 2M
Jean-Pierre	DAURE	Corse	Chargé de projets	LA DRISSE
Sylvain	DUPIC	Bourgogne	Directeur	PROMUT DIJON
Stephan	FRANCESCHI	Corse	Directeur adjoint	AVATH ENTREPRISE ADAPTEE
Cyril	GAYSSOT	Aquitaine	Directeur Cofondateur	FACILITIES MULTI SERVICES
Peggy	HANNEQUIN	Champagne	Directrice	ARGONNE PRODUCTION
Pascale	LECOQ	Picardie	Directrice	ACVO
Aurélien	LEMEE	Haute-Normandie	Directeur adjoint	ETP ST JAMES
Tania	MEYER	Alsace	Directrice	ALSACE ENTREPRISE ADAPTEE
Marc	MONSINJON	Lorraine	Directeur	ENTREPRISE ADAPTEE DE L APEIVO
Sébastien	NOWITZKI	Midi-Pyrénées	Directeur Général	ATELIERS DU ROUERGUE SASU
Philippe	PALAMARAS	Basse-Normandie	Dirigeant	HANDYJOB
Delphine	PELLERIN	Pays de la Loire	Directrice	AMTA MAINE ATELIERS
Jean-Marc	PHOMMAVONG	Franche-Comté	Directeur général adjoint	ADAPEI PRO 70 SITE DE VESOUL
Erwan	PITOI	Bretagne	Dirigeant	SERVICEA
Dominique	SAMUEL	La Réunion - Mayotte	Directeur Général	EA LES TIDALONS ST DENIS
Ingrid	STEGMEIER	Centre	Responsable RH	DOCUMENTHOM CENTRE VAL DE LOIRE



**Marc CUSSAC**  
Rhône-Alpes



**Guillaume BODET**  
Auvergne



**Sylvain DUPIC**  
Bourgogne



**Jean-Marc PHOMMAVONG**  
Franche-Comté



**Erwan PITOI**  
Bretagne



**Corinne AMAND**  
Centre Val-de-Loire



**Ingrid STEGMEIER**  
Centre Val-de-Loire



**Delphine PELLERIN**  
Pays de la Loire



**Peggy HANNEQUIN**  
Champagne-Ardenne



**Marc MONSINJON**  
Lorraine



**Tania MEYER**  
Alsace



**Nathalie COLIN**  
Nord-Pas-de-Calais



**Eric VANPEENE**  
PACA  
L. FISZBIN - CODR



**Sébastien NOWITZKI**  
Midi-Pyrénées



**Stéphane CATHELAT**  
Languedoc-Roussillon



**Pascale LECOQ**  
Picardie



**Aurélien LEMEE**  
Haute-Normandie



**Philippe PALAMARAS**  
Basse-Normandie



**Pamela BRYANT**  
Poitou-Charentes



**Gwenn-Aël COLLET**  
Limousin



**Cyril GAYSSOT**  
Aquitaine



**Sylvain COUTHIER**  
Île-de-France



**Joseph BLOMBO**  
Guadeloupe-Guyane-  
Martinique



**Dominique SAMUEL**  
La Réunion

## L'ÉQUIPE OPERATIONNELLE



**Sébastien CITERNE**  
délégué général  
sciterne@unea.fr



**Céline FIORINA**  
directrice des opérations  
cfiorina@unea.fr



**Madalena MOUTURIER**  
assistante de direction  
mmouturier@unea.fr



**Mohamed RHANEM**  
contrôleur de gestion  
mrhanem@unea.fr



**Sébastien BAGUEREY**  
responsable Lab2i  
OMC  
sbaguerey@unea.fr



**Malik MAHTAL**  
coordinateur de projet  
mmahtal@unea.fr



**Stéphane CAHEN**  
chargé de  
communication & des  
relations institutionnelles  
scahen@unea.fr



**Christel MARIVIN**  
chargée de mission  
IDF Centre-Val-de-Loire  
Outre-mers  
cmarivin@unea.fr



**Pascale ODOUX**  
chargée de mission  
Hauts de France  
Normandie  
podoux@unea.fr



**Michel LUTUN**  
chargé de mission  
Ile de France – DOM  
Centre Val de Loire  
mrhanem@unea.fr



**Joël TRIBALLIER**  
chargé de mission  
Bretagne  
Pays de Loire  
jtriballier@unea.fr



**François-Xavier  
de VILLENEUVE**  
chargé de mission  
Nouvelle Aquitaine  
fxdevilleneuve@unea.fr



**Viviane TICHIT**  
chargée de mission  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Corse - Occitanie  
vtichit@unea.fr



**Marion BAUD**  
chargée de mission  
Auvergne Rhône-Alpes  
mbaud@unea.fr



**Benoît BERNY**  
chargé de mission  
Bourgogne-Franche-Comté  
Grand Est  
bberny@unea.fr



**Yoann PIPLIN**  
responsable de  
l'académie  
ypiplin@unea.fr



**Alexandra GIMONDI**  
coordinatrice formation  
agimondi@unea.fr



**Estelle CORMIER**  
assistante administrative  
ecormier@unea.fr

## VIE INTERNE

### MISE EN PLACE DU CSE

Au regard de l'évolution de l'effectif de notre Union, 2020 a été celle de la mise en place du premier Conseil Social et Économique. Organisée initialement le 16 mars 2020, jour de démarrage du premier confinement, la mise en place du CSE a été effective au mois de septembre.

L'installation du CSE a été l'occasion d'enrichir le dialogue social au niveau de l'UNEA.

# LES FAITS MARQUANTS 2020

## JANVIER

28	Auvergne-Rhône-Alpes	Restitution DLA "Processus de l'accompagnement professionnel en Entreprise Adaptée"
28	PACA	Réunion EA/SPE/Agéfiph /DIRECCTE dans le département 06

## FÉVRIER

	Académie	Formation au nouveau cadre d'intervention des Entreprises Adaptées pour les Entreprises Adaptées des Outre-mer
06	Île-de-France	Atelier « Coopérer avec les Entreprises Adaptées » avec le réseau des référents handicap de l'Agéfiph
11	National	Participation de l'UNEA à la Conférence Nationale du Handicap à l'Élysée
19	Auvergne-Rhône-Alpes	Inclusive Tour à Lyon

## MARS

05	PACA	Lancement des « comités de parcours » 04 et 05 réunissant les Entreprises Adaptées, le SPE et l'Agéfiph
13	Auvergne-Rhône-Alpes	Webinaire « Comprendre le secteur adapté » à destination des conseillers des Missions Locales
13	Bourgogne-Franche-Comté	Webinaire « Achats public : quelles collaborations avec les Entreprises Adaptées ? »

## 17 L'UNEA PASSE EN MODE « CRISE » ET « CONNECTÉ » :

Mobilisation de la gouvernance de l'UNEA et de son équipe opérationnelle, organisation de visioconférences régionales hebdomadaires, mise en place d'une cellule juridique et d'un soutien psychologique pour les dirigeants d'Entreprises Adaptées, édition hebdomadaire de la FAQ, etc.

	National	Premières démarches inter-réseau (FEI, FEHAP, Andicat, APF, Résilience, Utopreneurs) pour mettre en place des initiatives de développement commun au bénéfice des Entreprises Adaptées, Entreprises Inclusives et ESAT
23	National	Première enquête « Mesure de l'impact du coronavirus sur les Entreprises Adaptées »

## AVRIL

	Académie	Lancement d'une offre de formation digitale consacrée aux sujets et contexte sanitaire COVID
1 <sup>er</sup>	Hauts-de-France & Normandie	Début de l'accompagnement ARACT sur les Plans de Reprise d'Activités
16	National	Webinaire « Gérer sa trésorerie en période de COVID »

## MAI

	Académie	Déploiement d'une offre 100 % digitale pour toutes les formations de l'Académie UNEA
04	Occitanie	Webinaire « Gérer la crise sanitaire » et « Préparer l'avenir » ARACT UNEA
18	Occitanie	Atelier digital « Coaching collectif »
19	Bretagne	Signature d'une convention achats responsables avec la région Bretagne et la FEI année #2
22	Grand Est	Présentation des résultats de la cartographie des Entreprises Adaptées en Grand Est

## JUIN

	Académie	Séminaire des partenaires de l'Académie - Formation « Être encadrant de proximité en Entreprise Adaptée »
03	Hauts-de-France	Inclusive Tour en digital
04	Auvergne-Rhône-Alpes	Parcours d'acculturation aux Entreprises Adaptées à destination des salariés de l'Agefiph
10	Bretagne	Réunion région / FEI / UNEA sur les achats de DEEE

## JUILLET

	Académie	Lancement des 7 <sup>èmes</sup> sessions « Construire son CPOM et savoir négocier son dialogue de gestion »
08	Bretagne	Signature d'une convention de développement économique avec la région Bretagne

## SEPTEMBRE

	National	Lancement de la démarche des consortiums inspirée par le rapport Accenture
	Académie	Soutenance de la 12 <sup>ème</sup> promotion Dirigeants d'Entreprises Adaptées
01	Hauts-de-France	DLA collectif « Accompagnement socio-professionnel »
10	Pays de la Loire	Inclusive Tour à Nantes
15	Occitanie	Réunion de lancement du projet « SAIJAH » : section d'apprentissage inclusive pour jeunes et adultes en situation de handicap
25	Pays de la Loire	Rencontre Agefiph / OETH / EA / UNEA / SAPRENA/ SPE / Entreprises
29	National	Assemblée générale de l'UNEA

## OCTOBRE

	Académie	Lancement de la 13 <sup>ème</sup> promotion des Dirigeants d'Entreprises Adaptées, digitalisée
01	Bourgogne-Franche-Comté	Forum RSE à Dijon
08	Île-de-France	Université RRH Agefiph
09	Bourgogne-Franche-Comté	Webinaire "Handicap & insertion"
15	Île-de-France	Rencontre Entreprises Adaptées et Missions Locales pour les départements 95 et 78
21	Nouvelle-Aquitaine	Visite du Haut-commissaire Thibaut GUILLUY chez GUREAK (Espagne) et première visio consortium Automobile

## NOVEMBRE

1 <sup>er</sup>	National	Premier des 4 webinaires 2020 sur la « Création d'Entreprises Adaptées » à destination des porteurs de projet
17	Grand Est	Webinaire passerelle école - Entreprises Adaptées en Champagne-Ardenne
19	Nouvelle-Aquitaine	Visite digitale de la secrétaire d'État Sophie CLUZEL - FMS-Recyclea pendant la semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap

## DÉCEMBRE

03	PACA	Visioconférence « Retours d'expériences CDDT / EATT »
17	Corse	Réunion Entreprises Adaptées / SPE / Agefiph / DIRECCTE / UNEA
	Académie	Lancement du nouveau catalogue formations 2021

## DÉFENDRE LE MODÈLE DES ENTREPRISES ADAPTÉES

Au cours de cette année si spéciale, l'UNEA s'est fortement mobilisée : l'ensemble des collaborateurs a mis toute son énergie pour renforcer nos liens avec nos adhérents pour ne laisser personne au bord du chemin et pour accompagner toutes les situations difficiles. Ce ne sont pas moins de 150 réunions en visioconférence qui se sont tenues avec les Entreprises Adaptées sur l'ensemble du territoire avec une forte mobilisation de nos administrateurs et de nos délégués régionaux. Notre Académie a su également digitaliser ses pratiques pour accompagner l'ensemble des collaborateurs des Entreprises Adaptées dans leurs acquisitions de nouvelles compétences.

De nombreuses initiatives économiques se sont construites dans la solidarité à travers des expériences dans la confection textile (masques, blouses...), le conditionnement de gel hydroalcoolique, la propreté et la désinfection des locaux, la distribution de repas solidaires, le soutien aux personnes en situation de handicap à travers la plateforme 360. Nous avons réussi à faire union et ensemble nous avons fait preuve de professionnalisme<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Découvrez la web série de l'UNEA : les Entreprises Adaptées s'engagent  
<https://www.unea.fr/web-serie-les-entreprises-adaptees-sengagent>

## LES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR FAIRE FACE A LA CRISE SANITAIRE

### UN DISPOSITIF COCONSTRUIT

Ce plan de soutien exceptionnel, travaillé en co-construction avec le conseil de l'inclusion et les services de la DGEFP, était finalisé dans ses grandes lignes depuis fin avril.

Il est ensuite resté trop longtemps suspendu à des arbitrages budgétaires alors que sa construction reposait uniquement sur la réaffectation des crédits déjà votés dans le budget 2020 et ne demandait pas un euro de plus : son principe repose sur la redistribution des aides au poste non consommées vers un soutien exceptionnel à la suite de la crise sanitaire et vers un accompagnement nécessaire à la reprise d'activité.

Les études d'impact que nous avons menées étaient explicites et montraient l'urgence de ce plan :

- Une baisse de chiffre d'affaires estimée de plus de 30 % sur l'exercice,
- Un gel des projets de recrutement pour 79 % des structures,
- Un report des programmes d'investissements pour 72 % des Entreprises Adaptées.

### UN DISPOSITIF MOBILISABLE EN DEUX TEMPS

Le Plan de soutien comprend :

- Une compensation des surcoûts de fonctionnement en période de confinement,
- Une compensation partielle des pertes d'exploitation,
- Un soutien majeur à l'investissement des Entreprises Adaptées.

**Un principe simple**  
que les aides au poste non versées aux Entreprises Adaptées soient affectées à un fonds de soutien exceptionnel.

**Un plan de soutien à budget constant**



- 1 Surcoûts de fonctionnement**  
75% des Entreprises Adaptées ont réussi à maintenir une partie de leurs activités  
*Cependant ces entreprises adaptées se retrouvent confrontées à des coûts additionnels liés aux prescriptions du confinement et leurs conséquences sur l'organisation du travail (productivité dégradée, mise en place de demi-équipe, frais de transports...), sur l'impact psychologique auprès de leurs collaborateurs en situation de handicap, et la mise en place de mesures spécifiques à la protection de leur publics vulnérables.*
- 2 Pertes d'exploitation**  
*Si les entreprises adaptées affectées par la crise du COVID-19 peuvent certes bénéficier du dispositif d'activité partielle, chaque heure salariée convertie en chômage partiel conduit à une perte de l'aide au poste versée à l'entreprise.*  
*Il est proposé que la perte d'exploitation (mesurée sur la base de la marge sur coûts variables) soit partiellement compensée au regard du volume d'heures chômées des collaborateurs en situation de handicap*
- 3 Soutien à l'investissement**  
*Les entreprises adaptées ont fait preuve d'une grande agilité pendant la crise et réussi à maintenir ou réorienter complètement leur activité et leur production pour se mettre au service de la nation tout en prenant les mesures nécessaires pour protéger la santé de leurs salariés.*  
*Afin de relancer durablement leurs activités, il est nécessaire de soutenir l'investissement des Entreprises Adaptées afin qu'elles puissent poursuivre la diversification de leur production, se positionner sur de nouvelles activités, intégrer des projet collectif (consortium) de nouvelles activités.*

**unea**  
Union Nationale  
des Entreprises Adaptées

L'UNEA a mobilisé son expertise et ses partenaires, notamment KPMG, pour proposer un plan équilibré, équitable en tenant compte de l'enveloppe budgétaire estimée (autour des 100 millions d'euros).

Notre réflexion a abouti à flécher directement le soutien sur l'emploi des personnes en situation de handicap et le besoin de compensation des conséquences de ce handicap.

La mise en œuvre s'est effectuée en deux phases :

- Une sollicitation immédiate des deux premières aides liées spécifiquement à la période de la crise sanitaire,
- Un soutien au développement et à l'investissement dans un second temps.

## UNE MISE EN ŒUVRE LABORIEUSE

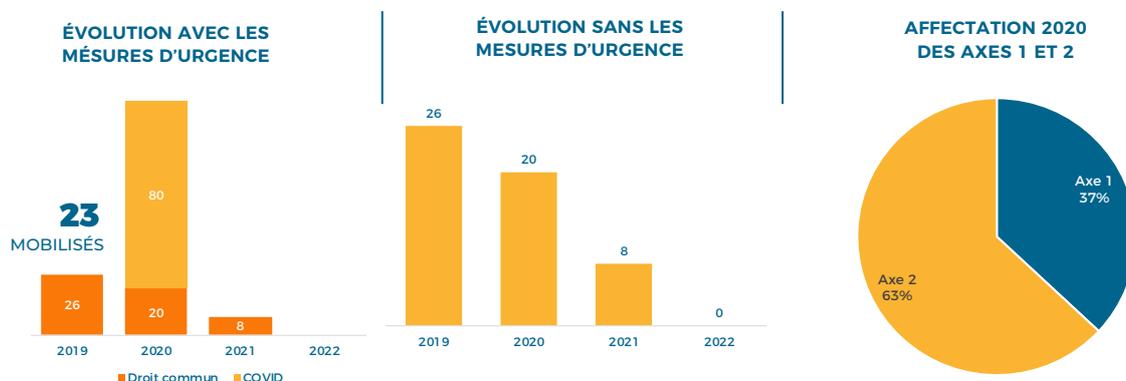
Alors que, dès le 17 juin, l'accord de principe du gouvernement était acté par Madame la ministre du Travail et Monsieur le Haut-commissaire à l'inclusion, la circulaire n'est parue officiellement que le 14 août pour une publication au JO début septembre.

La mobilisation des aides s'est alors faite en deux temps :

- Avant le 30 septembre pour les deux aides d'urgence (surcoût de fonctionnement et pertes d'exploitation),
- Avant le 2 novembre pour les aides liées au soutien à l'investissement et aux projets de l'entreprise.

**Le déploiement de la phase 2 (investissements et projets) a été laborieux car des arbitrages et précisions sur la mobilisation des crédits sont arrivés tardivement. Le "Questions/Réponses" précisant des sujets n'étant toujours pas paru le 27 octobre 2020 à moins d'une semaine de l'échéance du dépôt des dossiers de demande de financement.**

## BILAN DU FATEA 2020



## NÉGOCIER LES AIDES DE L'ÉTAT S'ASSURER DE LA TRAJECTOIRE DANS LE PLF 2021

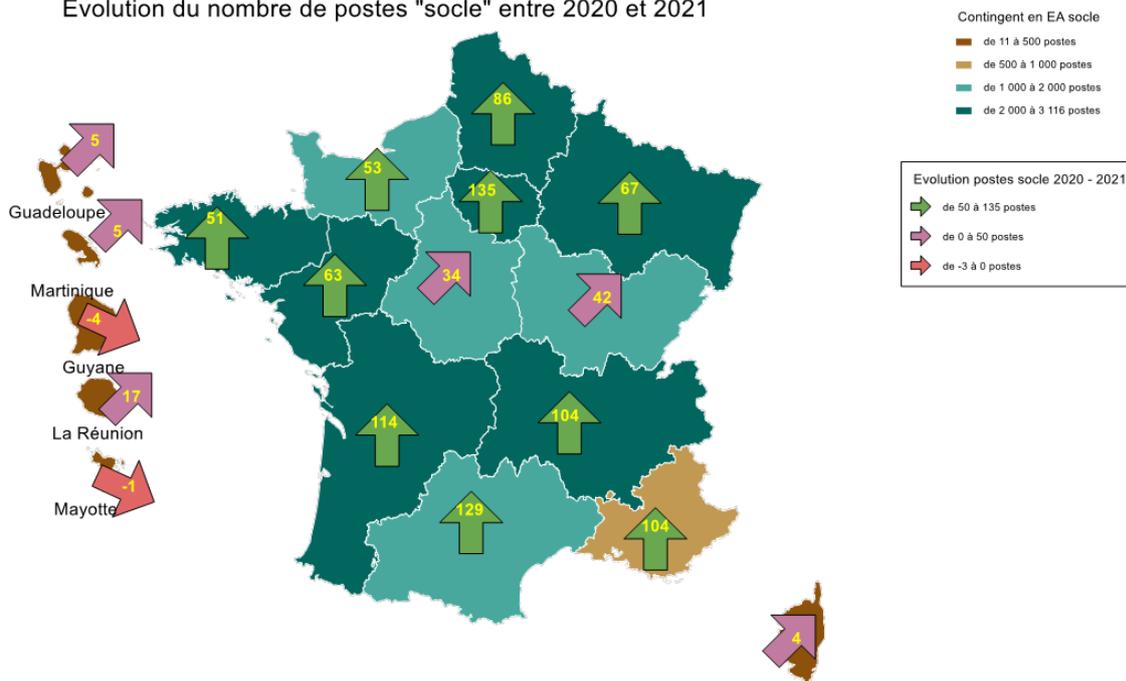
Fin septembre, notre angoisse reposait sur le risque d'un PLF 2021 redimensionné aux regards des impacts de la crise. Mais nous avons maintenant la certitude que le gouvernement nous accompagne en maintenant la dynamique du cap vers l'entreprise inclusive : nous pouvons nous féliciter de l'inscription de 1 000 aides aux postes socles au PLF 2021 et le

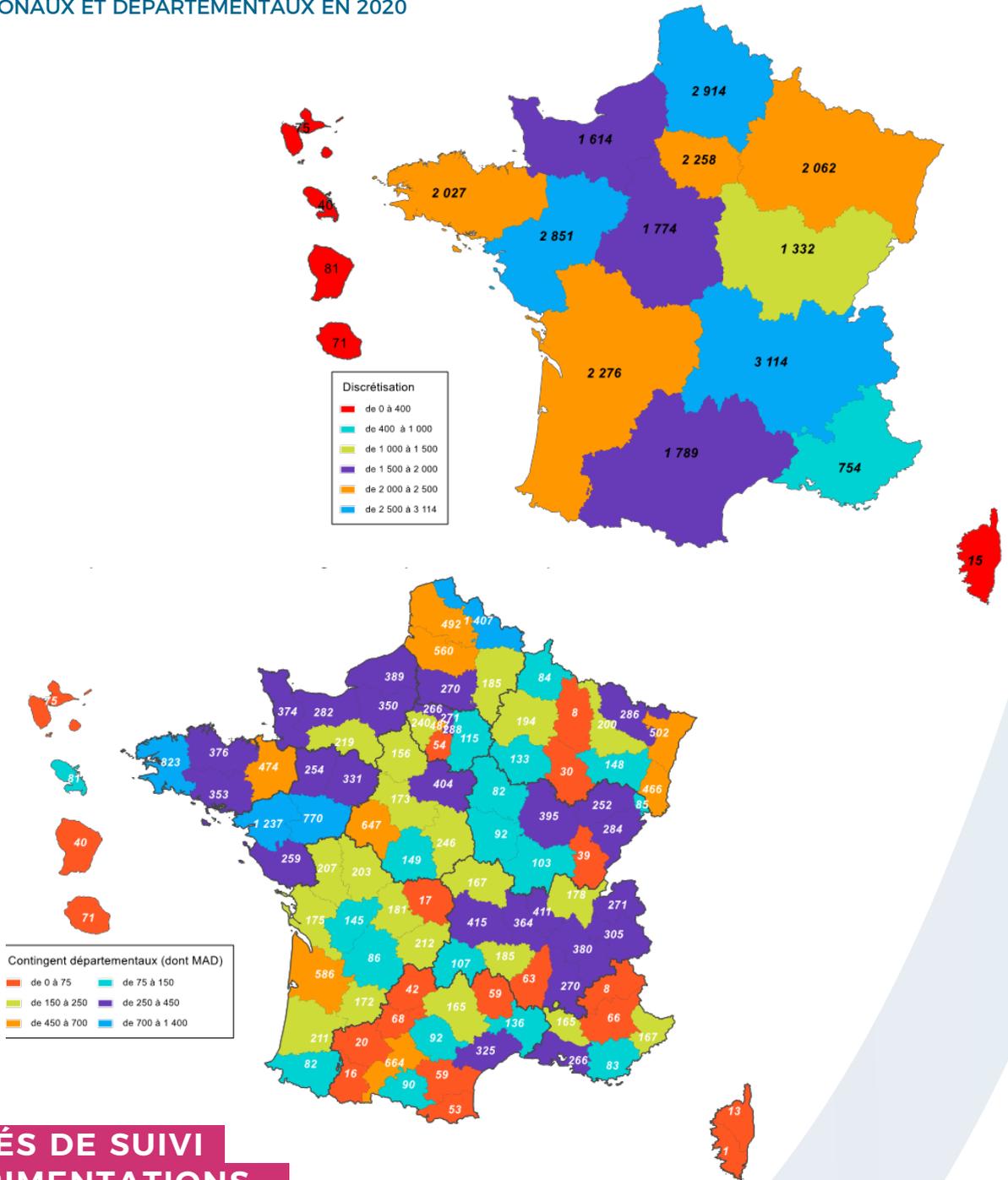
soutien à 3 500 postes pour les nouvelles expérimentations. On pourrait se dire on a fait le job ! Non, car malgré toute cette mobilisation, il faut être conscient que la crise économique ne va pas épargner nos structures et que certaines risquent de se retrouver en grandes difficultés en sortie de crise sanitaire.

### ÉVOLUTION DES AIDES AU POSTE



Evolution du nombre de postes "socle" entre 2020 et 2021





## LES COMITÉS DE SUIVI DES EXPERIMENTATIONS

Le comité de suivi des expérimentations est l'instance qui procède notamment à l'examen pour avis des Entreprises Adaptées volontaires pour s'engager dans les expérimentations CDD Tremplin et EATT.

Il a été consulté électroniquement à 5 reprises (avril, juillet, octobre, novembre et décembre) sur l'exercice 2020 et

1 réunion collective en visioconférence s'est tenue le 10 septembre.

Sur l'exercice 2020, le comité a validé l'entrée en expérimentations de :

- 61 Entreprises Adaptées pour le CDD Tremplin,
- 8 Entreprises Adaptées de Travail Temporaire.

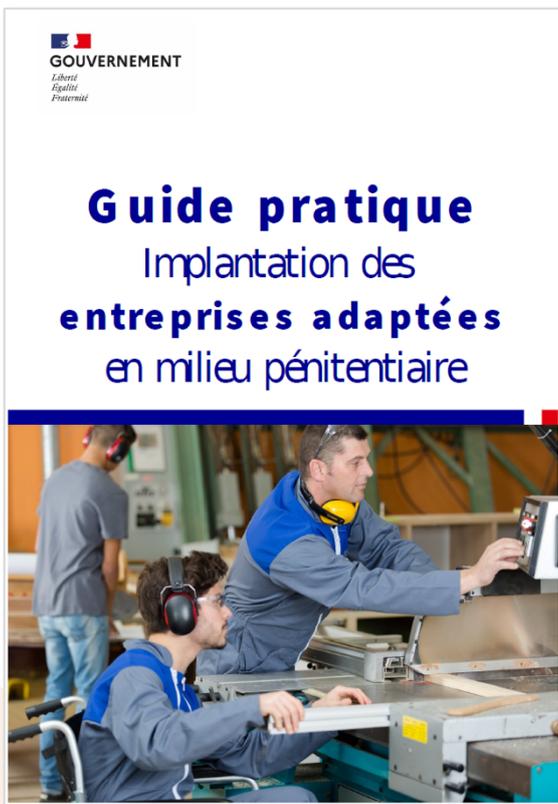


## LES FONDEMENTS DE LA DEMARCHE DE CONSORTIUM

C'est pour cela qu'au travers de l'axe 2 du FATEA (soutien à l'investissement et au développement) que l'UNEA s'est engagée dans la démarche de consortiums nationaux pour faire réseau et jouer la carte de la réindustrialisation d'activités visant dans un premier temps les 3 secteurs d'activités de la confection textile, de l'automobile et du numérique.

Ces initiatives seront, nous l'espérons, dupliquées et reprises dans d'autres secteurs afin de générer de l'activité pour les Entreprises Adaptées et créer un maximum d'emplois pour les personnes en situation de handicap qui risquent, on le sait, d'être malheureusement les premières victimes de la crise sanitaire sur le marché de l'emploi.

## LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE ADAPTEE EN MILIEU PENITENTIAIRE



L'article 77 de la loi du 5 septembre 2018 permet l'implantation des Entreprises Adaptées en établissement pénitentiaire selon des modalités définies par décret en conseil d'État.

Afin d'assurer l'effectivité de la mise en œuvre de cette disposition, le ministère du Travail et le ministère de la Justice ont adapté le code du travail et le code de procédure pénale. L'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des PPSMJ (ATIGIP), la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) ont, en collaboration avec l'Union nationale des entreprises adaptées (UNEA), réalisé les supports de mise en œuvre des Entreprises Adaptées en milieu pénitentiaire en rédigeant notamment un acte d'engagement spécifique et un contrat d'implantation adaptés à l'issue de plusieurs groupes de travail menés au cours de l'année 2020 (28 mai, 22 octobre, 6 novembre et 27 novembre).

Un guide, complété d'une note de cadrage, a ainsi pu être réalisé pour pouvoir lancer un appel à candidature courant mai 2021 avec un objectif d'implantation de 10 Entreprises Adaptées en détention.

## FAIRE DÉCOUVRIR LES RÉALITÉS DES ENTREPRISES ADAPTÉES AUX RESPONSABLES POLITIQUES

DATE	AUDITIONS
21 avril 2020	Audition avec Mme la sénatrice Sophie TAILLÉ-POLIAN et M. le sénateur Emmanuel CAPUS pour la commission des finances du Sénat.
14 octobre 2020	Audition de la Cour des comptes portant sur les mesures d'urgence prises par les pouvoirs publics dans le domaine du travail et de l'emploi face à l'épidémie de COVID-19.
21 octobre 2020	Audition de la commission des finances du Sénat dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2021 avec le rapporteur spécial de la mission Travail et Emploi.
16 novembre 2020	Echanges avec M. le sénateur Philippe MOUILLER en vue d'un amendement pour corriger un article du code de l'environnement ayant exclu les Entreprises Adaptées et les ESAT des critères d'attribution des marchés des éco-organismes.

DATE	VISITES MINISTÉRIELLES
Février 2020	Visite de Mme Muriel PÉNICAUD, secrétaire d'État auprès du premier ministre, lors de l'INCLUSIV TOUR à Lyon.
Mai 2020	Visite de Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'État, de l'EA APF Evreux.
Août 2020	Visite de Mme Élisabeth BORNE, ministre du Travail, de la nouvelle usine de Brasserie de Bretagne.
Septembre 2020	Visite de Mme Brigitte KLINKERT, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et de Mme Amélie DE MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, lors de l'INCLUSIV TOUR à Nantes.

DATE	VISITES PARLEMENTAIRES
Février 2020	Visite du député de l'Isère Jean-Charles COLAS-ROY, à APF Entreprises 38.
Juillet 2020	Le député Gérard MENUET en visite à Nogent-sur-Seine, dans l'association APTH.
Octobre 2020	Visite du député Thierry MICHELS chez RNA (Route Nouvelle Alsace).

DATE	VISITES AUTRES ÉLUS LOCAUX OU REPRESENTANTS DE L'ÉTAT
Juin 2020	Visite de RECYCLEA (03) par Laurent WAUQUIEZ, président de la région AURA et Yannick LUCOT, conseiller régional.
Mars 2020	Visite de RECYCLEA (03) par Claude RIBOULET, président du conseil départemental.

Il est à noter que depuis 3 ans, un certain nombre de visites d'élus territoriaux ou de représentants institutionnels ont également été organisées dans les territoires.

## DES DOSSIERS A RENFORCER

Tout n'est pas parfait et il reste de nombreuses causes à défendre et de nombreux dossiers à faire aboutir : les surcoûts sociaux en Entreprise Adaptée (taux AT/MP), les surcoûts d'investissements, la création de la troisième expérimentation prévue par la loi

« Liberté de choisir son avenir professionnel », la mise en place du comité d'évaluation de la réforme des Entreprises Adaptées, une meilleure mobilisation du PIC EA, une reconnaissance européenne de notre modèle Entreprise Adaptée et bien d'autres encore.

## LES SURCÔUTS D'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES ADAPTÉES

**Deloitte.**

**UNION NATIONALE DES ENTREPRISES ADAPTÉES**

Analyse des surcoûts d'investissement liés à l'emploi de travailleurs en situation de handicap

Mise à jour suite à l'extension de l'échantillon

L'année 2020 a permis de venir compléter les travaux engagés avec notre partenaire le Cabinet Deloitte, sur l'analyse des surcoûts d'investissement au sein des Entreprises Adaptées par la mise en place d'une commission interne au Conseil d'Administration pilotée par Philippe FILLETTE.

La commission s'est concentrée sur la collecte de données supplémentaire afin d'élargir l'échantillon. Finalement, ce sont 70 questionnaires qui ont pu être collectés et validés.

Les surcoûts d'investissement pris en compte dans l'étude sont tous les coûts d'investissement supplémentaires réalisés par les Entreprises Adaptées liés à l'emploi des salariés en situation d'handicap. Deux types d'investissements sont généralement observés :

- Coûts matériels : achat de matériels spécifiques ou supplémentaires,
- Coûts immobiliers : aménagement des espaces de travail, des vestiaires, etc.

**L'échantillon étudié a permis d'obtenir une distribution des surcoûts d'investissement homogène avec une grande concentration autour de la moyenne, qui s'établit à 21 % du montant des investissements globaux des Entreprises Adaptées.**

A partir de la mise à jour de cette étude, l'UNEA va pouvoir poursuivre son action notamment en prônant la mise en place d'un fonds de soutien à l'investissement au sein des Entreprises Adaptées.

# PARTENARIATS

## ET COOPÉRATIONS INTER-RESEAUX

L'année 2020 a vu l'entrée en application de deux nouveaux partenariats structurants pour notre secteur (convention signée avec Pôle emploi et avec l'Agefiph). Ces deux nouvelles conventions viennent compléter les partenariats déjà existants, notamment avec le réseau Cheops, mais également les contractualisations avec la DGEFP d'une part et la Caisse des Dépôts d'autre part (via le PIA - plan d'investissement d'avenir signé en 2017).

Ces conventions visent à accompagner la création de 40 000 mises à l'emploi supplémentaires, pour qu'en 2022 l'emploi dans les Entreprises Adaptées ait doublé.

### LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGEFIPH

Dans ce cadre, l'UNEA et l'Agefiph ont décidé de travailler de concert à la réussite de cet engagement national. L'ambition de cette convention signée en novembre 2019 et entrée en application en 2020, est

d'impulser un contexte favorable au changement d'échelle des Entreprises Adaptées dans leur optique inclusive en mobilisant leurs réseaux et en facilitant les coopérations entre eux.

### L'ACCORD DE PARTENARIAT UNEA - POLE EMPLOI

Pôle emploi et l'UNEA se sont engagés dans un accord-cadre le 17 janvier 2020. Leur ambition commune est de contribuer à offrir plus de perspectives aux personnes en situation de handicap, très éloignées du marché du travail.

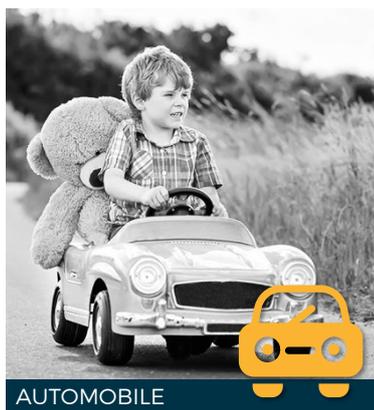
Pour répondre à cet objectif, Pôle emploi et l'UNEA ont convenu de trois axes de coopération :

- Développer et sécuriser des parcours inclusifs en facilitant l'accueil dans les Entreprises Adaptées et

en installant des passerelles entre les Entreprises Adaptées et les employeurs privés ou publics,

- Valoriser et mobiliser les compétences des personnes en situation de handicap par une complémentarité d'intervention, tout en facilitant les articulations entre les différents outils disponibles,
- Conduire une ou deux expérimentations sur le territoire pour faire émerger des pistes de travail innovantes et faciliter la mise en œuvre de nouvelles pratiques de coopération.

## LES CONSORTIUMS INCLUSIFS BY UNEA



**L'UNEA a accompagné, dans le cadre de l'appel à projets du FATEA, une démarche de consortium nationaux sur trois secteurs d'activités : la confection textile, les activités numériques et la sous-traitance automobile.**

Cette démarche qui a trouvé son origine dès le début de la crise sanitaire où de nombreuses activités des Entreprises Adaptées étaient mises en péril. Dans ce contexte, un certain nombre d'entreprises sociales inclusives (Entreprises Adaptées, ESAT, SIAE, Entreprises d'Insertion) se sont trouvées fortement menacées mais, grâce à leur agilité, ont su développer de nouvelles activités (confection de masques, conditionnement de gel hydroalcooliques, activités de désinfection, production et distribution de repas solidaires...). Cette démarche s'est aussi traduite par la mise en place d'un Groupement Momentané d'Entreprises (GME) pour répondre au secrétariat d'État chargé des personnes handicapées en vue du déploiement de la plateforme 360 (numéro unique d'appel pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants).

L'ambition partagée des structures engagées dans ces consortiums est d'agir en catalyseur de créations d'emplois pour des personnes en situation de handicap dans ces secteurs d'activités et de participer à la professionnalisation et à l'accompagnement des parcours des publics désireux de s'inscrire dans ces métiers.

Finalement, ce sont plus de 90 projets qui ont été déposés dans ce cadre par les Entreprises Adaptées :

- 27 pour le consortium automobile,
- 40 pour le consortium numérique,
- 25 pour le consortium textile.

Nous pouvons nous féliciter du soutien de la DGEFP et des DIRECCTE dans cette démarche : le montant du soutien financier spécifique s'élève à plus de 20 M€.

La charte des consortiums confirme l'engagement de l'Entreprise Adaptée dans la démarche.

## AVANT TOUT, UNE ANNEE DE CRISE SANITAIRE INEDITE, AUX CONSEQUENCES INATTENDUES

Aucun rapport d'activité ne peut présenter l'année 2020 sans s'arrêter sur les aspects totalement inédits que cette année nous aura fait traverser. Elle s'annonçait avant tout comme celle du déploiement des expérimentations CDD Tremplin et EATT ainsi que comme celle de la généralisation des CPOM. Elle sera bien autre chose. Elle sera profondément bouleversée, changée, enrichie, éprouvée par cette crise sanitaire. Les années à venir seront, au mieux des années post COVID et, au pire, la continuité de cet épisode de crise mondiale.

L'UNEA, ses élus et son équipe ont vécu et suivi au jour le jour, en février-mars, la progression de la crise sanitaire. Le 12.03.2020, nous avons organisé le départ en télétravail de l'équipe, l'organisation de la vie des instances grâce à un calendrier de réunions de crise en visio :

- 8 Conseils d'Administration,
- 23 réunions de Bureau,
- 12 réunions rassemblant les administrateurs et l'ensemble des délégués régionaux et chargés de mission,
- Des visios quotidiennes puis 2 à 3 fois par semaine avec l'équipe opérationnelle.

Tout ceci a dû se faire en adaptant immédiatement nos modalités de contact et d'animation avec l'ensemble du réseau et de ses partenaires : la

digitalisation et la dématérialisation de nos actions ont été effectives très rapidement.

Plusieurs services ont vu le jour dès le 1<sup>er</sup> mois de cette crise que nous avons tous abordé comme une guerre éclair et qui s'est avérée être un marathon dans lequel nous sommes encore mis à l'épreuve au moment où ces lignes sont rédigées.

L'ensemble des représentants de l'UNEA, administrateurs, délégués régionaux, salariés, s'est mobilisé sur toute la période de crise sanitaire que nous venons de vivre pour être au plus près des Entreprises Adaptées et de leurs besoins :

- D'écoute,
- D'échanges,
- De partages d'expériences et d'informations,
- D'accompagnement,
- De formations,
- De mobilisation de toutes nos parties prenantes,

Afin de leur proposer le soutien nécessaire à cette situation exceptionnelle.

Ce rapport d'activité tente l'exercice difficile de la synthèse, difficile tant cette année aura démultiplié les situations de créativité de l'équipe UNEA, la mobilisation des équipes au sein des Entreprises Adaptées, l'innovation et le courage déployés sur le terrain, d'un bout à l'autre de la métropole et des Outre-mer.

# L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ENTREPRISES ADAPTÉES

A la fin du mois de mars 2020, l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) a engagé une démarche de mesure d'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur le fonctionnement des Entreprises Adaptées. La première enquête a été réalisée après 15 jours de confinement. Ce rapport donnait une tendance générale sur les premières conséquences de l'épidémie et du confinement, sur les mesures mises en place pour assurer la sécurité sanitaire des salariés et une estimation de la perte d'activité instantanée au sein des Entreprises Adaptées.

Deux semaines plus tard, nous avons réalisé une seconde étude afin de présenter une situation actualisée de la santé des Entreprises Adaptées et de partager aux partenaires économiques et institutionnels les points de vigilance à accorder pour assurer la pérennité et le maintien des activités économiques d'un secteur essentiel à la vie économique et sociale du pays.

La troisième enquête a été menée début mai, avant les annonces d'un déconfinement progressif. Cette enquête permettait d'actualiser les informations recueillies lors des premières versions et permettait également de mesurer les attentes que les Entreprises Adaptées formulaient sur le plan de soutien sectoriel en préparation dans le cadre du FATEA2 et sur l'appropriation des mesures liées au protocole de déconfinement.

## LES PRINCIPAUX RESULTATS DE LA DERNIERE ENQUETE (SEPTEMBRE 2020)

### Une situation qui s'est améliorée dans un contexte d'extrême fragilité.

Cette 4<sup>ème</sup> étude montre que la situation globale des Entreprises Adaptées s'est améliorée (73 % des répondants) mais que le contexte d'une nouvelle accélération de la propagation du virus peut fragiliser à tout moment.

Les principaux résultats de cette enquête sont :

- Un recours à l'Activité Partielle en forte baisse, entraînant en cascade une baisse moyenne du recours au télétravail,
- Des prévisions moyennes d'atterrissage du chiffre d'affaires au 31 décembre en baisse de plus de 25 % par rapport à l'exercice 2019,
- Une baisse moyenne des effectifs depuis le début de l'année qui approchent les 10 %,
- Une dégradation des délais de paiements des clients (+ 13 %).

Le plan de soutien négocié par l'UNEA dans le cadre de la gestion du FATEA 2020 est très majoritairement connu des dirigeants d'Entreprises Adaptées.

Sur son axe 1, il est jugé comme :

- Facile à mettre en œuvre (82 %),
- Répondant aux attentes des structures (69 %),
- Couvrant globalement les besoins (53 %).

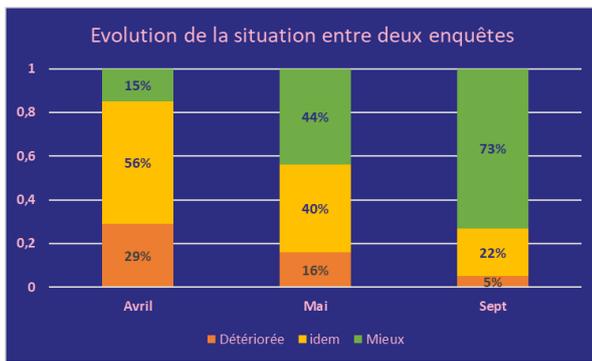
Sur l'axe 2, les aides les Entreprises Adaptées mobiliseront majoritairement les aides pour :

- La poursuite de l'effort d'investissement,
- L'accompagnement à la modernisation de l'Entreprise Adaptée,
- L'aide au développement commercial.

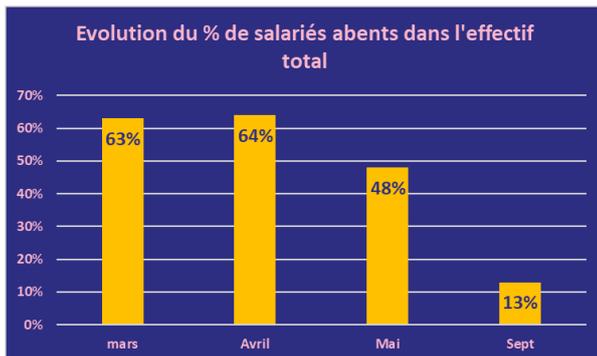
Les Entreprises Adaptées se mobiliseront majoritairement à la poursuite de l'effort d'investissement et l'accompagnement à la modernisation afin de créer les conditions de l'emploi, sous toutes ses formes, auprès des personnes en situation de handicap : pour plus de 92 % des 800 Entreprises Adaptées françaises.

Dans un contexte difficile, d'une estimation de baisse de leur chiffre d'affaires d'environ 25 % et d'une dégradation des délais de paiements des factures clients, les Entrepreneurs Sociaux que sont les Dirigeants d'Entreprises Adaptées gardent confiance et vont oser tenter d'entreprendre et continuer leur dynamique de croissance inclusive, créatrice d'emploi auprès des personnes en situation de handicap. La mobilisation des crédits du plan de soutien aux Entreprises Adaptées est importante.

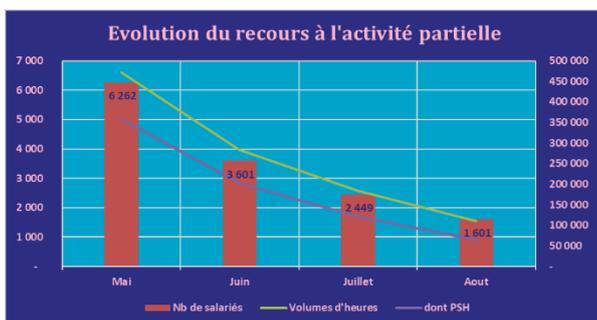
<sup>2</sup> Fonds d'Accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées



L'évolution de la situation était redevenue favorable depuis le mois d'avril. Par rapport à l'enquête précédente enquête, une progression de 29% des entreprises déclarant une amélioration de leur situation fut constatée.



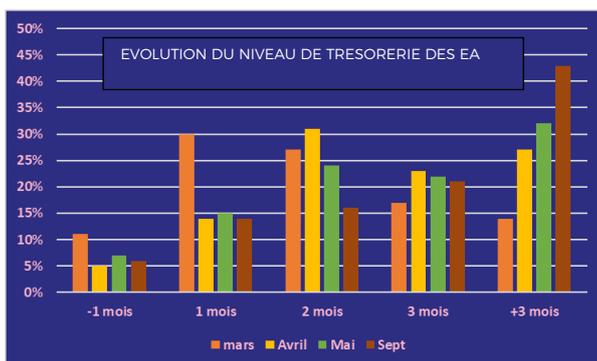
La gestion des absences reste une problématique importante pour les Entreprises Adaptées. Même si le taux de salariés absents (tout motifs confondus) n'a cessé de baisser depuis le mois d'avril (64%), les proportions restent importantes (13% en septembre).



En corrélation avec l'amélioration de la situation annoncée par les dirigeants et avec la baisse du taux d'absentéisme total dans les Entreprises Adaptées, le recours à l'activité partielle est en nette diminution pour les mois de juillet et aout.

Sur les 4 derniers mois, le recours à l'activité partielle voit :

- Une baisse de 74% de salariés concernés
- Une baisse de 77% d'heures déclarées



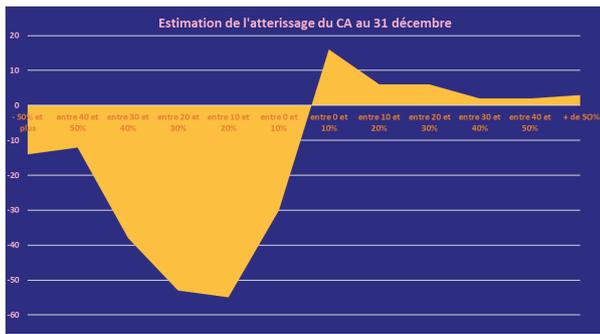
Les Entreprises adaptées tablent sur un atterrissage de leurs activités sur l'exercice 2020 en baisse d'environ 30% par rapport à l'exercice précédent.

Les baisses les plus importantes sont constatées dans les secteurs :

- De la restauration
- Du numérique
- De la sous-traitance aéronautique

Cependant certains secteurs d'activités tirent leur épingle du jeu. Il s'agit de :

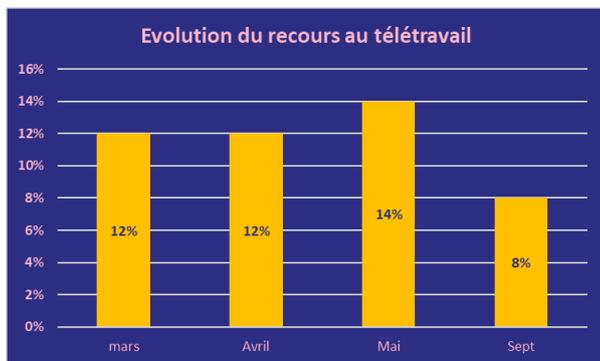
- Seconde vie du matériel informatique
- Signalétique
- Services de proximité



Pour les 40 structures déclarant une trésorerie tendue (moins d'un mois de fonctionnement), la répartition par forme juridique s'établit ainsi :

- 48% de structures associatives
- 50% de structures commerciales dont 5% sous statut coopératif
- 2% d'établissement public

Le recours au dispositif de droits commun (report de charge, PGE, ...) ont permis aux Entreprises Adaptées de renforcer leur trésorerie. La mise en paiement du plan de soutien aux Entreprises Adaptées dans le cadre du FATEA devrait permettre aux structures ayant une trésorerie tendue d'améliorer leur situation.



La reprise globale d'activité fait diminuer le recours au télétravail au regard des précédentes enquêtes.

En revanche, nous constatons que pour certaines activités, le recours au télétravail reste une solution très utilisée. 11 structures déclarent une proportion de télétravailleurs supérieure à 50% de leur effectif, ce qui représente pour elles seules plus de 100 salariés

# ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

**La crise COVID-19 a évidemment donné un coup de frein sur les recrutements dans les Entreprises Adaptées en 2020 : sur les 3 premiers trimestres, 3 217 placements ont été réalisés au sein des Entreprises Adaptées par les Cap Emploi. Le réseau Cheops a constaté une baisse des placements de 9 % sur le premier trimestre, de 20 % sur le second et de 11 % au cours du troisième trimestre dans les Entreprises Adaptées.**

Malgré ce contexte, l'UNEA et les Entreprises Adaptées se sont mobilisées pleinement pour relever le défi d'accompagner

40 000 demandeurs d'emploi en situation de handicap supplémentaires d'ici 2022 pour contenir la courbe du chômage dans les mois et années à venir.

Les actions initiées depuis trois ans ont malgré tout été poursuivies en 2020, avec 4 objectifs principaux :

- Poursuivre et conforter les partenariats avec les 3 acteurs du SPE,
- Créer de nouveaux partenariats opérationnels avec l'Éducation nationale pour favoriser les passerelles écoles-Entreprises Adaptées,
- Créer des synergies entre les différents acteurs dans les territoires pour favoriser l'insertion professionnelle en Entreprises Adaptées.

## UNE ANIMATION NATIONALE POUR ENCOURAGER LES DYNAMIQUES PARTENARIALES

Sous le pilotage de la DGEFP, l'UNEA a participé à 7 réunions de travail sur la coordination des actions des acteurs du SPE (Pôle emploi, Cap Emploi et Mission Locale) afin d'optimiser les réponses à apporter aux Entreprises Adaptées.

L'animation de ces groupes a abouti à la diffusion d'une note signée par Bruno LUCAS, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, en tout début d'année 2021.

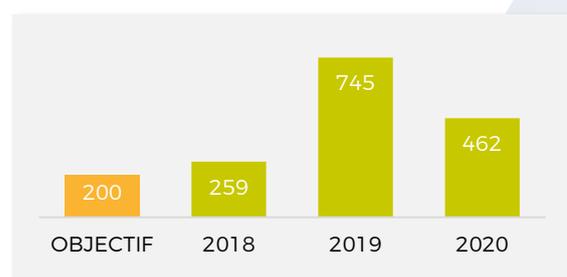
Elle s'articule autour de 4 axes :

- Le recrutement au sein de l'Entreprise Adaptée,
- L'accompagnement dans l'emploi des salariés des Entreprises Adaptées,
- Le maintien dans et en emploi des salariés en Entreprise Adaptée,
- La sortie de l'Entreprise Adaptée.

## POURSUIVRE ET CONFORTER LES PARTENARIATS AVEC LES 3 ACTEURS DU SPE

S'appuyant sur les conventions nationales, les collaborations avec les 3 acteurs du SPE se sont poursuivies dans les territoires en 2020. Ces collaborations ont pris plusieurs formes : citons notamment la mobilisation de l'ensemble des conseillers dans le cadre des actions portées par l'UNEA ou coorganisées ; ateliers, webinaires, journées territoriales, réunions d'information, et formations, etc. Ces journées visaient à mieux faire connaître les opportunités et modalités de recrutement en Entreprise Adaptée, et expliquer aux conseillers les objectifs et le nouveau cadre d'intervention de fonctionnement des Entreprises Adaptées.

Les actions engagées dans le cadre du PIA et des conventions nationales ont soutenu fortement cette mobilisation en permettant non seulement de renforcer les synergies entre l'UNEA et les 3 acteurs du SPE, au niveau national comme au niveau régional, mais aussi de construire des liens avec d'autres acteurs relais pouvant orienter des personnes en situation de handicap vers les Entreprises Adaptées (voir plus loin).



**Le contexte sanitaire de 2020 a certes freiné la dynamique et obligé à mettre en œuvre de nouvelles modalités de rencontres. 462 conseillers ont néanmoins pu être sensibilisés aux contraintes et besoins des Entreprises Adaptées en 2020, portant à 1 466 le nombre de conseillers rencontrés et informés par l'UNEA depuis 2018.**

## FAVORISER LES PASSERELLES ÉCOLES-ENTREPRISES ADAPTEES

Le partenariat avec l'Éducation nationale s'est renforcé cette année dans plusieurs régions, pour certaines, à la suite du séminaire national inter-académique organisé en 2019 à Orléans avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. Les régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Centre-Val de Loire et Bretagne ont, par exemple, engagé des actions en faveur des passerelles écoles-Entreprises Adaptées, en collaboration avec les rectorats des académies de ces territoires.

Les orientations données par le ministère de l'Éducation nationale pour favoriser le suivi des jeunes de 16 à 25 ans et pour éviter les ruptures de parcours, favorisent ce rapprochement entre l'UNEA et les acteurs de l'éducation nationale. Le risque majeur observé pour cette population qui est dans un « entre deux » (entre le secteur médico-social enfant et le secteur médico-social adulte, entre la scolarisation et la formation, entre la formation et l'insertion professionnelle...) est de connaître des situations de rupture de prise en charge et de disparaître des « radars » des institutions habituelles, particulièrement lorsqu'ils ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi.

L'objectif majeur poursuivi au travers de nos actions est d'offrir à ces jeunes des opportunités de stage ou d'emploi. Comme pour le SPE, l'UNEA est intervenue auprès des professionnels de l'éducation nationale (notamment les coordonnateurs ULIS, les professeurs référents handicap, les conseillers techniques au sein des rectorats...) pour leur faire découvrir les Entreprises

Adaptées et les possibilités de débouchés professionnels.

Plusieurs leviers de partenariats sont activés à la suite de ces rencontres :

- Des actions de découverte des métiers : notons, par exemple, un partenariat avec l'association ARPEJEH sur deux régions (Rhône-Alpes et Hauts-de-France) qui s'est traduit par la participation de l'UNEA (et d'Entreprises Adaptées du réseau) à des salons de découverte des métiers, accueillant des jeunes scolarisés en ULIS. En région PACA, a également été co-organisé avec la PAFIP (Plateforme Académique Formation Insertion Professionnelle), le premier forum « Emploi et compétences en milieu ordinaire » pour mettre en lien collégiens et lycéens en situation de handicap avec les Entreprises Adaptées ;
- Des visites d'Entreprises Adaptées par des groupes de jeunes ou de professeurs (en Auvergne-Rhône-Alpes par exemple) ;
- La mise en place de PMSMP pour les jeunes au sein d'Entreprises Adaptées pour affiner leur projet professionnel ;
- Enfin dans le meilleur des cas le positionnement de jeunes sortant de formation sur des offres d'emploi en Entreprises Adaptées (CDD Tremplin, apprentissage ou postes en Entreprise Adaptée socle).

## CREER DES SYNERGIES ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS TERRITORIAUX

Au-delà des partenariats établis avec les acteurs du Service Public de l'Emploi et l'Éducation nationale, d'autres acteurs emploi-formation ont été approchés dans le cadre des actions portées par l'UNEA dans les territoires.

L'UNEA s'est ainsi associée aux acteurs du SPE, à l'Éducation nationale et à d'autres acteurs économiques, de l'emploi et de la formation, mais aussi à l'Agefiph ou encore aux MDPH dans le cadre de différents projets : PIC 100 % inclusion en Occitanie, appel à projets de la région en Bretagne, groupe de travail partenarial en AURA dans le cadre de la mission école-entreprises sur l'académie de Grenoble, collaborations avec Handi-Pacte en AURA

ou en Normandie pour faire connaître les différents axes de la réforme et notamment les CDD Tremplin comme levier d'emploi dans la fonction publique, etc.

Cette synergie constitue une réelle plus-value dans la construction des parcours des demandeurs d'emploi titulaire d'une RQTH. La participation active de l'UNEA dans les instances partenariales existantes permet aux acteurs d'identifier les Entreprises Adaptées comme l'une des solutions possibles d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi ayant une RQTH. Cette logique de réseau doit pouvoir perdurer dans les années à venir pour parfaire la méconnaissance des Entreprises Adaptées par les acteurs dans les territoires.

## PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE

**Le développement de l'alternance constitue une solution pour répondre aux difficultés de recrutement dans les Entreprises Adaptées. Des actions d'information et d'accompagnement des Entreprises Adaptées ont démarré ces dernières années. La création du CDD Tremplin en 2018 constitue un outil supplémentaire pour construire des parcours « emploi-formation-insertion », mais avec un objectif d'insertion en dehors des Entreprises Adaptées.**

La crise survenue en mars 2020 a, là aussi, fortement entravé le développement de ces contrats au sein des Entreprises Adaptées. Ce constat rejoint la tendance observée au niveau national, tous secteurs confondus : les dernières publications du ministère du Travail font état d'une baisse de 38,7 % du nombre de nouveaux contrats de professionnalisation au premier trimestre 2020 comparé au premier trimestre 2019. Cette tendance à la baisse des embauches observée depuis septembre 2019, tant chez les jeunes que chez les adultes, se poursuit au premier trimestre 2020 avec une diminution particulièrement marquée en mars (-60,1 % par rapport à mars 2019). Le nombre de contrats d'apprentissage avait augmenté de 16 % en 2019, mais ce type de contrat a également subi la crise COVID. C'est le cas dans les Entreprises Adaptées qui en période de crise économique, mobilisent plus facilement les contrats traditionnels plutôt que d'investir dans les dispositifs d'alternance qui nécessitent une visibilité et un encadrement renforcé.

### L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE SECTIONS D'APPRENTISSAGE « ADAPTEES » SUR DEUX METIERS

Après l'expérimentation de deux sessions d'apprentissage visant à former des jeunes pour l'obtention du BAC Pro MELEC, en partenariat notamment avec Enedis, l'UIMM et les Entreprises Adaptées volontaires sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, un deuxième projet a vu le jour sur ce même territoire sur les métiers d'accueil et de gestion. Un partenariat a été construit avec deux CFA et 6 candidats ont été repérés pour lancer une session de formation en alternance au BAC Pro Accueil Gestion.

Parallèlement, pour répondre aux besoins de recrutements observés dans les métiers liés à la cuisine et à la restauration sur le territoire des Pyrénées-Orientales, un projet de session d'apprentissage a vu le jour en Occitanie, avec un objectif de former 12 jeunes en situation de handicap en s'appuyant sur le réseau d'Entreprises Adaptées, sur les entreprises de restauration locales et sur les CFA proposant des formations dans ce domaine. Un partenariat a ainsi été construit notamment avec le CFAS de ce territoire qui peut proposer une formation adaptée aux besoins spécifiques de l'apprenti :

- Soit en 3 ans avec une 1<sup>ère</sup> année préparatoire à l'entrée en CFA « métier »,
- Soit en 2 ans avec un soutien personnalisé sur les 2 ans de formations métier.



L'action a pu démarrer avec l'appui de la DIRECCTE dans le cadre du PRITH.

Ces actions sont confrontées à des difficultés de mise en œuvre du fait de la crise sanitaire (report de démarrage de la formation en 2021 pour le territoire Nouvelle-Aquitaine, difficultés à mobiliser les entreprises de restauration en vue de recrutements en Occitanie –notamment en raison des fermetures administratives- mais aussi à d'importantes difficultés pour trouver des candidats à intégrer dans les formations proposées (surtout pour le Bac Pro MELEC et le CAP Cuisine / Services).

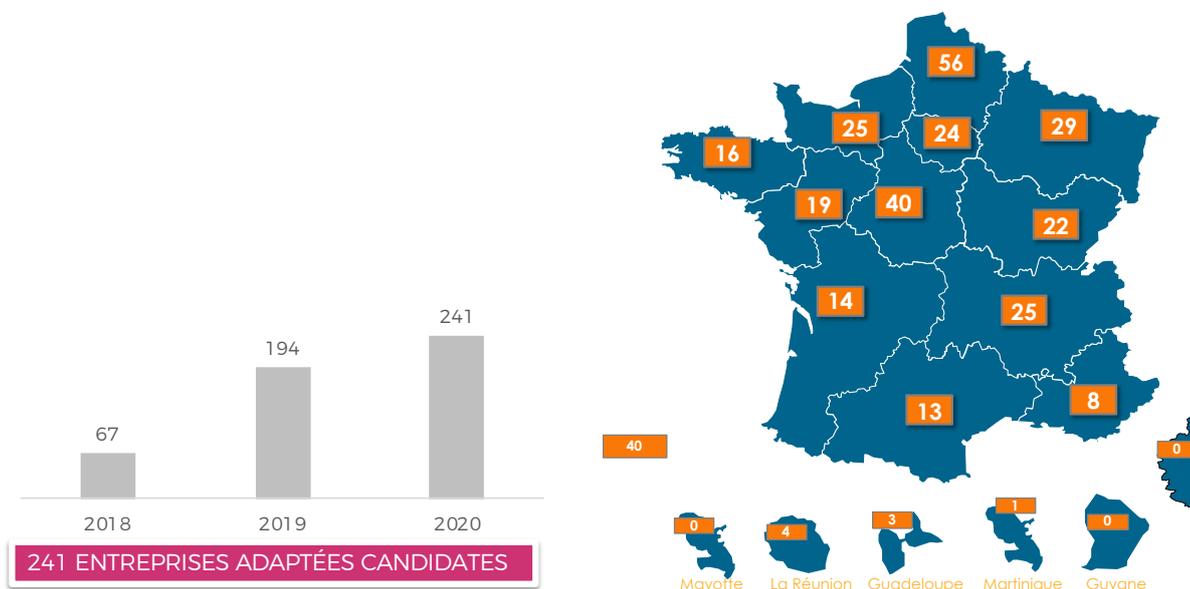
**Notons également que si l'objectif initial décidé par l'UNEA en 2017 était de créer désormais des sections d'apprentissage adaptées et réservées à des personnes en situation de handicap, les actions portent plutôt sur l'intégration de jeunes en situation de handicap dans les sections déjà existantes portées par les CFA. La politique mise en œuvre par le ministère du Travail encourage d'ailleurs à agir dans le sens de l'inclusion dans les dispositifs de droits commun qui doivent s'adapter à tous les publics, plutôt que de la création de dispositifs réservés aux personnes en situation de handicap. La mixité des publics est donc recherchée dans les actions de formation en alternance.**

<sup>3</sup> Source : PoEM septembre 2020. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux->

[de-bord/les-politiques-d-emploi/article/les-politiques-d-emploi](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/les-politiques-d-emploi/article/les-politiques-d-emploi)

## FOCUS SUR LE DÉPLOIEMENT DU CDD TREMPLIN

Le déploiement des CDD Tremplin a fait l'objet de nombreuses réunions d'information pour expliquer les objectifs et le cadre juridique de ce nouveau dispositif d'accompagnement des projets professionnels au sein des Entreprises Adaptées d'une part et aux acteurs du SPE d'autre part. Le contexte économique n'a pas favorisé son développement en 2020 à la hauteur des ambitions. Toutefois, au 31 décembre 2020, de 299 Entreprises Adaptées étaient agréées à l'expérimentation CDD Tremplin, soit près de 40 % des Entreprises Adaptées « socles » (France entière) dont :

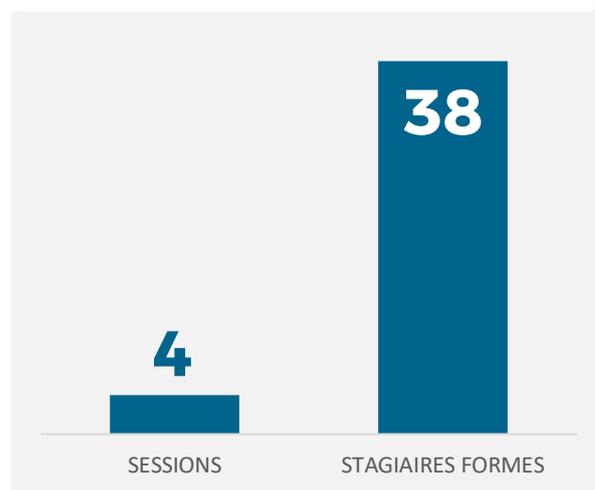


## COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DES CDD TREMPLIN

Pour accompagner le déploiement des CDD Tremplin, les équipes de l'UNEA dans les territoires ont analysé les stratégies mises en place par les premières Entreprises Adaptées engagées dans l'expérimentation. Ce travail d'analyse s'est parfois réalisé en partenariat avec les DIRECCTE et l'AGEFIPH, notamment en région Grand Est qui a consacré un axe spécifique du PRITH à la question du CDD tremplin ; axe qui s'est élargi au développement des collaborations entre les EA et le SPE sur l'ensemble de la région.

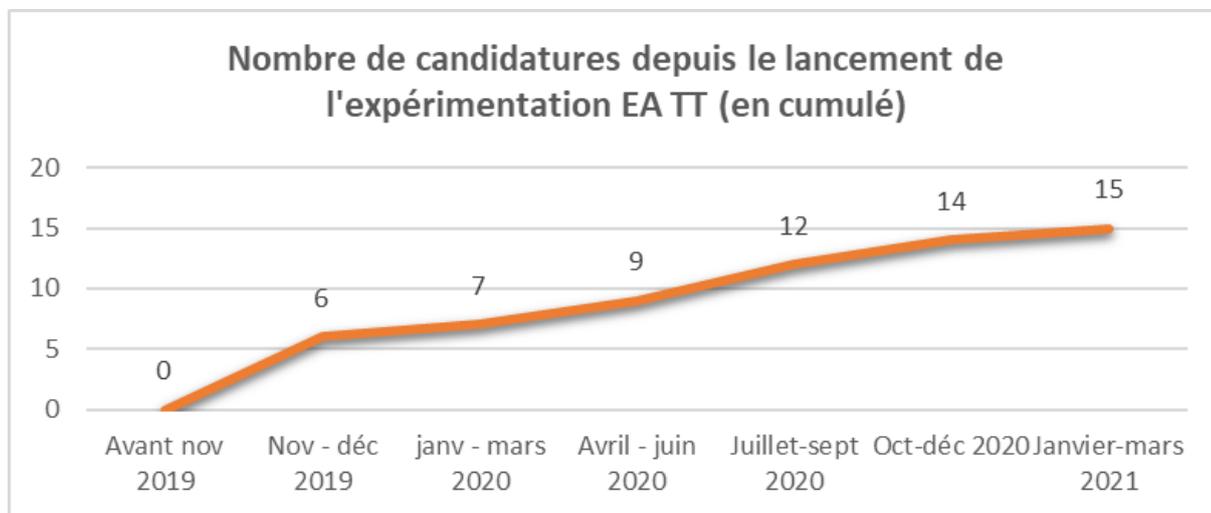
De ces observations et de sa connaissance des aspects réglementaires et techniques du CDD Tremplin, l'UNEA a conçu une première formation consacrée à la compréhension et au déploiement du CDD Tremplin (ainsi que des outils pédagogiques : fiches conseils, guides pratiques, etc.).

**Les premières sessions ont pu se dérouler en présentiel dans 4 régions avant d'être remplacées par des formations digitales en raison de la crise sanitaire. Cette formation a vocation à être enrichie par un deuxième module en 2021.**

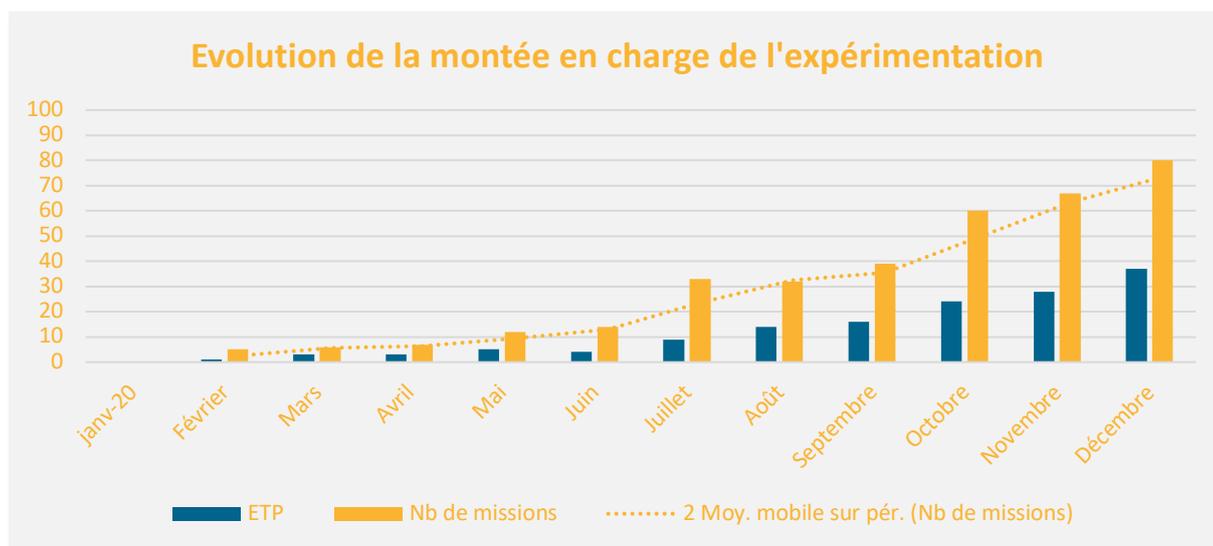


## FOCUS SUR LE DÉPLOIEMENT DE L'EATT

L'expérimentation Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT) a été lancée fin 2019. La crise sanitaire débutée en mars a clairement freiné son démarrage. Toutefois, en 2020, on a compté 10 CPOM d'EATT avec avenant financier actif.



Sur les 253 contrats ayant débuté en 2020, 226 ont pris fin sur l'année pour une durée moyenne de 18 jours par contrat.



L'expérimentation a montré toute son utilité car plus d'une vingtaine de retour à l'emploi durable pour les intérimaires après une mission réalisée par le support d'une EATT.

# MAINTENIR DANS L'EMPLOI

## ET AIDER AUX TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

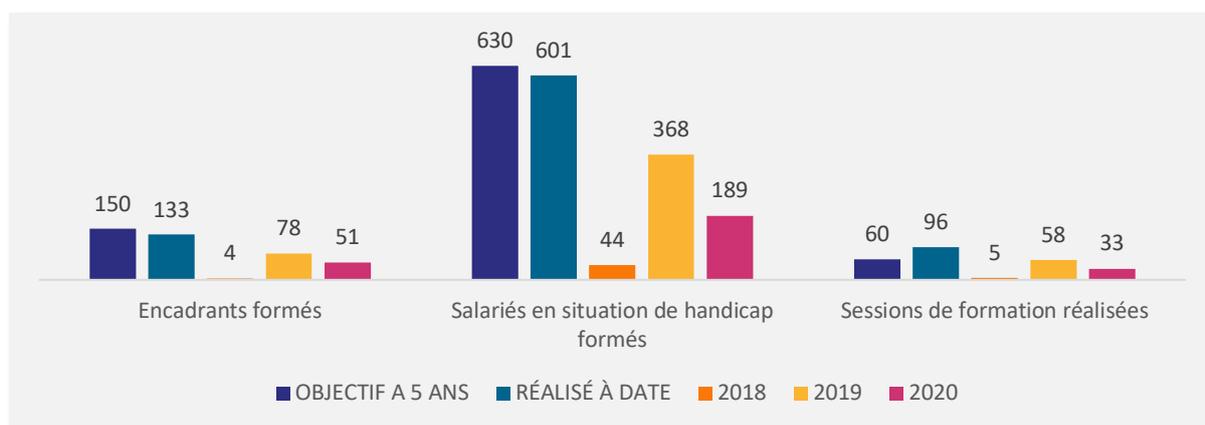
### DEVENIR ACTEUR DE SON PROJET PROFESSIONNEL

L'accompagnement des salariés pour les rendre acteurs de leur projet fait partie intégrante de la démarche de GPEC que l'UNEA impulse dans l'ensemble des Entreprises Adaptées depuis plusieurs années (déploiement de l'outil e-formadapt en partenariat avec Co-savoirs).

Outre la mise en place de l'outil de GPEC, chaque Entreprise Adaptée engagée dans la démarche « e-formadapt » se voit donc proposer de mettre en place des modules courts de formation de leurs salariés pour les accompagner à devenir davantage acteur de leur

projet, notamment en ayant une bonne connaissance de leurs droits à la formation, et des moyens de les utiliser (CPF, CEP, etc.).

**L'UNEA s'est fixé de réaliser 60 sessions de formations en 5 ans, permettant de former 150 encadrants et 630 salariés. Si la crise sanitaire a, là aussi, freiné la dynamique, elle ne l'a pas arrêtée et le cumul des formations réalisées depuis 2018 permet, d'ores et déjà, d'atteindre les objectifs initiaux.**



### EN COMPLEMENT

En complément, plusieurs projets ont été menés en région afin d'engager une dynamique de parcours avec les salariés des Entreprises Adaptées :

- Afin d'aider les Entreprises Adaptées à réenclencher une dynamique de parcours de formation chez les salariés qui sont peu en demande, de leur redonner envie de se former, un projet a émergé en Hauts-de-France en partenariat avec l'ARACT, Différent et Compétent Réseau, l'OPCO Santé et le CFPPA de Lomme, pour sensibiliser les Entreprises Adaptées aux outils de reconnaissance des

acquis de leurs salariés : de l'AFEST à la VAE en passant par la RAE. Ce projet n'a pas pu aboutir en raison du confinement mais pourra être réactivé en 2021, en particulier pour développer l'AFEST en Entreprise Adaptée.

- En 2020, des rencontres entre l'UNEA, la FEI et le Pôle Ressources IAE de Bourgogne-Franche-Comté ont abouti à la volonté de mettre en œuvre, à titre expérimental, un projet commun entre nos deux secteurs d'activités, décliné en 3 actions dont une formation permettant une plus grande professionnalisation des encadrants en matière d'accompagnement des salariés.

## DÉPLOYER UNE MISSION RH

Depuis le « pacte de professionnalisation » signé entre l'État et l'UNEA pour la période 2012-2014, l'UNEA agit pour développer la professionnalisation et la montée en compétences des salariés en situation de handicap en Entreprise Adaptée. Cette démarche s'est poursuivie depuis 2018 dans le cadre du PIA et dans le but notamment de pouvoir proposer des solutions aux Entreprises Adaptées de moins de 50 salariés.

Afin de réussir cet objectif, un nouveau mode de distribution de l'outil e-FormAdapt a été mis en place : le mode SAAS. Dès 2019, en plus du mode de distribution de Licence e-FormAdapt, les Entreprises Adaptées ont pu accéder à la web application au tarif de 2,00€ HT/salarié/mois, sans engagement, ni durée. Ce tarif inclut l'accès au soft, la maintenance, l'assistance et les évolutions futures. Ce nouveau mode de distribution se veut plus à l'écoute de l'attractivité de coût demandé par les Petites et Moyennes Entreprises Adaptées (moins de 50 salariés).

Cette méthode rencontre un succès important auprès des Entreprises Adaptées : sur la période 2018-2020, 54 nouvelles Entreprises Adaptées ont accédé à l'outil dont 35 entreprises de moins de 50 salariés (65 %). Ce sont plus de 2 600 nouveaux salariés qui accèdent donc à l'ensemble des fonctionnalités.

À fin 2020, ce sont 128 Entreprises Adaptées qui sont engagées dans la démarche de GPEC sectorielle représentant près de 12 500 collaborateurs, dépassant largement les ambitions que l'UNEA s'était posées sur 5 ans.

La démarche embarque systématiquement au cours de l'entretien professionnel, la question de la mobilité. Sur la dernière campagne finalisée (près de 4 000 entretiens), 26 % des collaborateurs ont exprimés un souhait de mobilité :

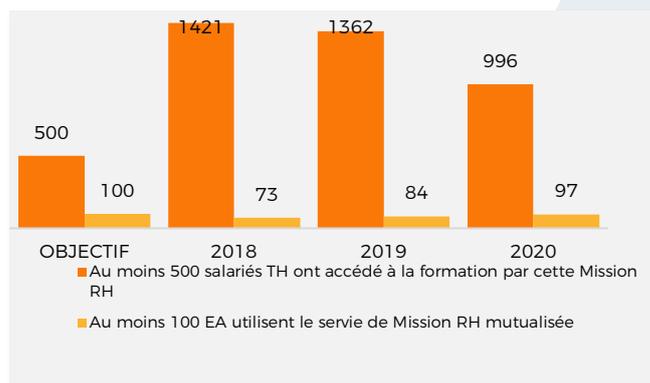
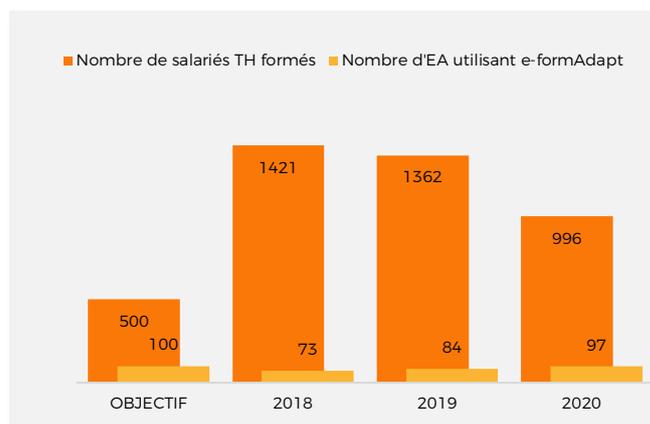
- 14 % souhaitant une mobilité interne,
- 2 % souhaitant une mobilité externe,
- 10 % souhaitant indifféremment une mobilité externe ou interne.

Au niveau des formations tracées dans l'outil de GPEC nous dénombrons un peu plus de 6 500 actions de formations enregistrées sur les trois premières années du PIA réalisées par près de 3 800 salariés. L'outil de reporting ne nous permet pas en l'état actuel des choses de sortir des statistiques liées à la taille des entreprises.

D'un point de vue technique, l'outil évolue régulièrement pour s'adapter aux changements réglementaires et au besoin d'utilisation des Entreprises Adaptées. La version V5 du logiciel a apporté des évolutions majeures :

- L'amélioration de l'ergonomie,
- La constitution d'un entretien simplifié,
- Un outil "statistiques" renforcé.

Des nouvelles évolutions sont en cours notamment pour que l'outil permette aux utilisateurs de sortir un ensemble de données nécessaire à la contractualisation des CPOM. La démarche de GPEC sectorielle engagée par l'UNEA continue à progresser depuis 2018. Les nouvelles modalités d'utilisation de l'outil (mode SAAS vs licence) ont permis un accès facilité pour les Entreprises Adaptées de plus petites tailles. Le soutien de l'État dans le cadre du Fonds d'Accompagnement à la Transformation des Entreprises.



## ACCOMPAGNER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Accompagner et professionnaliser les Entreprises Adaptées dans les champs de la sécurité, de la santé et des conditions de travail en prenant en compte tous les facteurs ou risques de désinsertion professionnelle constitue un des axes de travail des équipes de l'UNEA dans les territoires. Les impacts potentiels de la crise sanitaire en 2020 sur l'emploi des salariés en Entreprise Adaptée ont renforcé la pertinence de cet axe de travail.

Les actions poursuivies ou impulsées dans les territoires en 2020 ont eu pour objectif d'accompagner les Entreprises Adaptées pour les aider à intégrer l'enjeu des conditions de travail dans leurs actions d'accompagnement socio-professionnel des salariés. On observe plusieurs angles d'attaque selon les territoires :

### LE DIALOGUE SOCIAL EN CONTEXTE DE CRISE

Deux actions de formation à distance ont été conçues en urgence par l'Académie UNEA sur les thèmes :

- La première, « Mettre en place et maintenir un dialogue social dans l'Entreprise Adaptée », visait à aider les dirigeants d'Entreprises Adaptées à connaître les dérogations en matière de droit du travail liées à l'état d'urgence sanitaire et à leur faire fonctionner le dialogue social en période de crise. 4 sessions ont été organisées et ont réuni 19 stagiaires en avril 2020.
- La seconde, « Se préparer à une reprise apaisée des collectifs de travail dans l'Entreprise Adaptée » avait pour objectif d'aider les dirigeants à diagnostiquer, analyser les différents types de conflits possibles en entreprise après une crise et à y apporter des réponses. 37 stagiaires ont participé aux 5 modules de formation à distance sur ce thème organisés en avril et mai 2020.

### L'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE CARRIERE DES SENIORS

L'accompagnement de fin de carrière des seniors est parfois difficile pour les salariés en situation de handicap du fait de la dégradation de la santé mais aussi de la complexité des démarches administratives pour faire valoir leurs droits à la retraite. Plusieurs actions avec les CARSAT ont été impulsées dans les territoires :

- Le renouvellement des conventions de partenariat avec les CARSAT de Normandie et des Hauts-de-France pour informer et accompagner les salariés,
- Un projet d'essai de la démarche en PACA par le biais de l'élaboration d'une convention de partenariat avec la CARSAT Sud-Est (retardé du fait de la crise).

### LA PROMOTION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL



La promotion de la qualité de vie au travail a été identifiée comme l'un des leviers de recrutement et de fidélisation des salariés. C'est pourquoi l'UNEA en Bourgogne-Franche-Comté a organisé en 2020 une journée dédiée au thème « Travailler sa marque employeur » en partenariat avec l'ARACT et dans le cadre du plan régional RH TPE-PME de la DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté qui a rassemblé dirigeants et responsables RH d'une dizaine d'Entreprises Adaptées.



FOCUS ACADÉMIE

# ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS

## ET ENCADRANTS DES ENTREPRISES ADAPTEES

La formation par l'UNEA des dirigeants et des encadrants des Entreprises Adaptées repose sur les compétences et savoir-faire de l'Académie UNEA et de ses différents partenaires. L'action de cette dernière, avec 142 sessions de formation dispensées en 2020 ne concerne d'ailleurs pas que les dirigeants et encadrants mais également les salariés des Entreprises Adaptées ainsi que, de plus en plus, des acteurs de notre écosystème.

### UNE QUALITE DE PRESENCE A DISTANCE...

En 2020, un des secteurs les plus en (ré)\_évolution avec l'arrivée du COVID-19 est celui de la formation. Un développement massif de la formation à distance s'est imposé aux professionnels de la formation en un temps record !

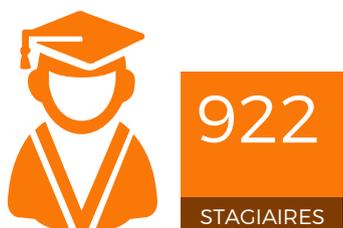
Mi-mars, l'ensemble de nos actions en présentiel ont été reportées jusqu'à fin avril et très vite fin mai. Les équipes de l'UNEA et de son Académie se sont formées aux outils de l'instant pour être présent au bon moment auprès des Entreprises Adaptées. La qualité de présence, même à distance fait partie de notre ADN !

C'est donc avec beaucoup d'humilité et d'ambition que l'Académie UNEA a dû et a su faire preuve d'agilité sans perdre son identité, bien au contraire ! Avec nos partenaires, nous nous sommes adaptés pour garantir une continuité de service auprès des Entreprises Adaptées.

Pour illustrer cette agilité, nous avons notamment conçu un module 100 % distanciel intitulé « Construire son CPOM et savoir négocier son dialogue de gestion ». Les chargés de mission intervenants de l'UNEA se sont mobilisés en phase d'ingénierie et nos services de l'Académie ont conduit l'organisation de pas moins de 13 sessions entre début juillet et mi-septembre.

Le pari était osé et, au regard des retours des questionnaires d'évaluation, nous pouvons admettre qu'il est réussi... Nous avons rendu un service attendu par les Entreprises Adaptées.

La grande fierté de l'équipe de l'Académie est d'avoir maintenu l'atteinte des objectifs pédagogiques tout en transformant complètement ses modalités d'intervention. L'Académie est un espace où tous les salariés de l'UNEA sont engagés pour garantir le meilleur service possible, avec la convivialité et le professionnalisme propres à notre réseau.



### LES FORMATIONS LES PLUS DEMANDEES EN 2020



METTRE EN ŒUVRE SA DÉMARCHÉ GPEC



CONSTRUIRE SON CPOM ET SAVOIR NÉGOCIER SON DIALOGUE DE GESTION



ÊTRE ENCADRANT DE PROXIMITÉ EN EA



LES FORMATIONS SECTORIELLES (CDD TREMLIN, OETH, ETC.)

## FOCUS SUR QUELQUES FORMATIONS MENEES PAR L'ACADEMIE

### PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE



42

STAGIAIRES

Depuis la loi de 2005 qui reconnaît les "troubles psychiques" comme un handicap, les Entreprises Adaptées ont vu arriver de nombreux salariés souffrant de troubles psychiques. Les conséquences managériales et organisationnelles qui en découlent sont nombreuses au quotidien.



4

SESSIONS

Dans toutes les formations encadrants et dirigeants, la demande croissante de formation au sujet des troubles psychiques nous a conduit à trouver rapidement une solution pragmatique.

Une formation « Premiers secours en santé mentale », d'une durée de deux jours, a donc été déployée pour la première fois en 2020.

### MODULE LES FONDAMENTAUX DU SECTEUR ADAPTE



44

STAGIAIRES

Pour la première fois en 2020, des modules sur les fondamentaux du secteur adapté ont été proposés pour tous les nouveaux salariés qui arrivent dans les Entreprises Adaptées. Ils arrivent avec leur histoire, leur parcours et leur représentation sur le handicap.

Ils apprennent en général de manière empirique en se confrontant au handicap au quotidien dans l'Entreprise Adaptée. Aussi pour éviter certains écueils et erreurs dans la relation aux salariés en situation de handicap, ce module permet de sensibiliser sur les bases du management au quotidien de personnes en situation de handicap.



4

SESSIONS

Cette formation constitue une première sensibilisation qui doit donner envie d'avoir envie d'aller plus loin sur les thématiques du handicap et de la société inclusive.

### MANAGER DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS

La formation « Manager des entreprises et des organisations -option MCR\* Entreprise Adaptée- Piloter la stratégie et la performance de son Entreprise Adaptée » a été initiée il y a plus de 15 ans maintenant par l'UNEA. Près de 200 dirigeants d'Entreprises Adaptées ont déjà suivi ce parcours organisé en partenariat avec l'IFG.

Aujourd'hui, elle se déroule sur une durée de 12 mois (36,5 jours) et débouche sur un diplôme Universitaire (DU) de l'Université de Corte depuis 2017 et un certificat RNCP de Niveau 7 (Bac+5).

Malgré le contexte sanitaire de 2020 qui nous a amené à adapter le cursus pédagogique en intégrant une part en distanciel plus importante, la qualité des projets présentés par les dirigeants engagés dans cette promotion est tout à fait remarquable : le jury des soutenances de fin de formation a pu apprécier le travail effectué et les envies d'entreprendre des stagiaires.

## **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : TERRITOIRE DE COLLABORATIONS INCLUSIVES**

Tandis qu'au niveau national, nous assistons à de plus grandes synergies entre le secteur de l'insertion par l'activité économique et les Entreprises Adaptées (le conseil de l'inclusion dans l'emploi est désormais composé des deux secteurs tandis que l'UNEA et la fédération des entreprises d'insertion ont créées une structure commune : Utopreneur) ; il est apparu naturel d'initier des prises de contact entre acteurs régionaux pour mieux se connaître et identifier des problématiques partagées.

Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, des rencontres ont abouti en 2020 à la volonté de mettre en œuvre, à titre expérimental, un projet commun entre nos deux secteurs d'activités, décliné en 3 actions sur 3 ans :

- Une journée professionnelle annuelle dédiée aux encadrants de nos deux secteurs d'activités, organisée comme un temps de formation et de retours d'expériences,
- Une action de formation à la compréhension du handicap en situation de travail,
- Une action de formation au management d'équipe en transition professionnelle ou à fort turn-over.

La première journée professionnelle s'est déroulée le 9 octobre 2020 et a réuni une quarantaine de dirigeants et d'encadrants des structures de l'IAE et des Entreprises Adaptées de la région.

# DEVELOPPER, MODERNISER ET PROMOUVOIR LES ENTREPRISES ADAPTEES

## LES TRAVAUX ET RAPPORTS NATIONAUX DE L'OMC

### PARCOURS PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE ADAPTEE

Le 15 février 2018, Muriel PÉNICAUD -alors ministre du Travail- s'est engagée dans une concertation avec les représentants des Entreprises Adaptées pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le cadre des débats de la loi de finance 2018. Cette concertation a entraîné une réforme structurelle des Entreprises Adaptées et une révision ambitieuse de l'emploi des personnes en situation de handicap, la sécurisation des parcours et des modalités de financement.

Le 12 juillet de la même année, aux côtés des grandes associations, de représentants de la profession, d'organisations patronales, ainsi que de Thibaut GUILLUY -futur Haut-commissaire à l'inclusion-, ont été signés les accords "Cap vers l'Entreprise Inclusive" : ce fut l'occasion de réaffirmer la nécessité fondamentale d'adapter, non seulement l'entreprise aux singularités des parcours et des vécus de chacun mais aussi tout l'environnement de l'emploi adapté :

"Chacun mérite une réponse accompagnée, à la construction de laquelle il doit, à sa mesure, pouvoir contribuer. C'est ce que s'appliquent à mettre en actes les Entreprises Adaptées dans leur optique inclusive. Cela consiste à moduler l'action selon les besoins, les désirs, les rêves, les projets singuliers, pour compenser les inégalités de nature ou de situation. « Compenser », « Aménager de manière raisonnable », c'est ce qui est inscrit au cœur de la Convention des Nations unies du droit des personnes handicapées que la France a ratifiées en 2010. Ce que nous faisons aujourd'hui sera regardé au-delà de nos frontières.

Notamment par l'Union européenne et nous y veillerons."

Ce sont par ces mots que le président de l'UNEA -Cyril GAYSSOT- s'est engagé à faire du monde de l'Entreprise Adaptée, un modèle d'inclusion sociale où chaque parcours, chaque personne devient un acteur à part entière. Doter le secteur de ressources, de moyens, d'outils et de méthodes sont désormais nécessaires à la construction et au suivi des parcours professionnels des salariés en Entreprise Adaptée.

Un premier rapport de l'OMC a donc été consacré cette année à cette thématique « des parcours professionnels des salariés en Entreprise Adaptée ». Il ne se veut absolument pas exhaustif mais représentatif d'actions innovantes, de réalités territoriales et montre ainsi les opportunités métiers pour le développement de l'emploi dans les Entreprises Adaptées. Reprenant ainsi les exemples de GPEC, il présente en filigrane quelques exemples de transformations digitales nécessaires aux adaptations de postes. Les diagnostics locaux d'accompagnement mettent en lumière les réalités de territoires, leurs forces mais également les limites rencontrées par les acteurs.

La professionnalisation constitue une part importante du parcours professionnel et ce rapport présente quelques exemples d'expérimentations à l'inclusion. La mobilisation des compétences étant au cœur des politiques d'inclusion sociale.

# LES ENTREPRISES ADAPTEES FACE AU CHANGEMENT : DE LA REFORME A LA CRISE SANITAIRE

## NOUVEAU CADRE, NOUVEAUX OUTILS, NOUVELLE CULTURE

Pour animer et informer le réseau de l'ensemble des évolutions législatives et réglementaires imposées par l'adoption du nouveau cadre, l'UNEA a produit une somme importante d'articles, de fiches conseils et de guides pratiques. Le contenu de ces outils a également été exploité pour concevoir et faire vivre l'ensemble des formations et rencontres qui ont pu être déployées en 2020.

## LA CRISE SANITAIRE ET SES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

Dès la fin du mois de mars 2020, l'UNEA a engagé une démarche de mesure régulière d'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur le fonctionnement des Entreprises Adaptées. Les résultats des trois enquêtes réalisées sont décrites en page 20.

## MESURE D'IMPACT - COVID-19 SUR LES EXPERIMENTATIONS

Dans la seconde étude d'impact de la crise sanitaire sur les Entreprises Adaptées, les dirigeants ont été interrogés sur leur volonté à poursuivre les expérimentations. Avant le démarrage de la crise sanitaire, près de 200 Entreprises Adaptées étaient habilitées à mener cette expérimentation.

Pour les 75 Entreprises Adaptées ayant répondu et contracté des CDD Tremplin,

- 84 % souhaitent renouveler le contrat,
- 9 % souhaitent mobiliser une action de formation pour compenser l'inactivité partielle.

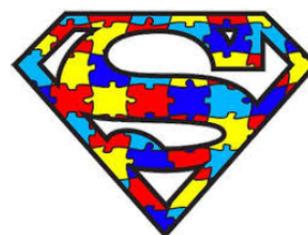
Il apparaît ainsi que seule une part mineure de ces CDDT ne seront ainsi pas renouvelés. Certains dirigeants stipulent que la rupture du contrat de travail n'est que temporaire et envisage la poursuite du parcours d'accompagnement dès que la crise sanitaire sera contenue.

## LES ENTREPRISES ADAPTEES : UNE COMMUNAUTE INSPIRANTE DE PRATIQUES INNOVANTES HUMAINEMENT ET ECONOMIQUEMENT

En partenariat avec l'UNEA, la Fabrique Spinoza est allée à la rencontre de certaines personnes en

## LES ENTREPRISES ADAPTEES

*Une communauté inspirante de pratiques innovantes  
humainement et économiquement*



Janvier 2021

« Le handicap ne peut pas être un handicap ».  
Stephen Hawking



situation de handicap et des dirigeants d'Entreprises Adaptées pour mieux comprendre leurs expériences. Cette série d'entretiens a nourri une étude parsemée de portraits inspirants et de verbatim spontanés.

Cette étude « Les Entreprises Adaptées : une communauté inspirante de pratiques innovantes humainement et économiquement », repose sur un triple enjeu : d'une part, mieux comprendre la notion de handicap et dépasser les préjugés qui l'entourent et, d'autre part, valoriser les remarquables pratiques existantes, bienveillantes ou innovantes qui foisonnent au sein des Entreprises Adaptées et dont les entreprises classiques pourraient bien s'inspirer ; enfin, de démontrer que le modèle des Entreprises Adaptées fonctionne humainement et économiquement en mettant au jour l'impact économique et sociétal de telles organisations.

## INFORMER LES ENTREPRISES ADAPTÉES SUR LES FACTEURS SUSCEPTIBLES DE FAIRE ÉVOLUER LEURS MÉTIERS

En 2020, un focus a naturellement été effectué sur l'évolution de certains métiers et certaines filières dans le contexte de la crise sanitaire. Une communication spécifique a ainsi été réalisée sur les métiers et les filières suivantes et diffusée par la newsletter de l'UNEA à l'ensemble des Entreprises Adaptées du territoire :

Note de France Stratégie sur « Les métiers au temps du Corona » <https://www.unea.fr/sites/default/files/fs-2020-na88-metiers-corona-avril.pdf>

Les métiers du numériques par l'INSEE [https://www.unea.fr/sites/default/files/num19\\_d1\\_metiers.pdf](https://www.unea.fr/sites/default/files/num19_d1_metiers.pdf)

France Stratégie : « La filière transformation et valorisation des déchets » <https://www.unea.fr/sites/default/files/fs-rapport-2018-vppec-dechets.pdf>

## LES TRAVAUX ET RAPPORTS TERRITORIAUX

### FILIERE ESPACES VERTS DU FUTUR ET PERSPECTIVES D'EMPLOIS EN ENTREPRISE ADAPTÉE

Afin d'anticiper et d'accompagner les évolutions des activités, des métiers et des compétences dans le secteur des espaces verts, l'UNEA a impulsé un projet partenarial en Hauts-de-France (avec la DIRECCTE, l'Ademe, Enedis, l'Agefiph, les CFPPA) visant à lancer la réalisation d'une étude prospective sur cette filière. Celle-ci vise à évaluer les potentiels de création d'emplois à l'horizon 2025/2030 dans le domaine des espaces verts du futur, intégrant de nouvelles activités à la croisée entre agriculture et entretien des espaces verts urbains.

60 % des Entreprises Adaptées sont positionnées sur des activités d'aménagement et d'entretien des espaces verts dans les Hauts-de-France. Il s'agit donc d'un secteur pourvoyeur d'emplois pour les personnes en situation de handicap, bien que confronté à des difficultés de recrutement (liées notamment à un manque d'attractivité et à la pénibilité de certaines tâches) et en mutation, sous l'impact notamment des préoccupations environnementales croissantes des donneurs d'ordres, et plus largement des citoyens. Les clients sont de plus en plus en attente de prestations comprenant :

- Un engagement en faveur du respect de la biodiversité faune et flore (flore locale, ruches...),
- Des pratiques de gestion raisonnée des ressources (gestion de l'arrosage, paillage...),
- Mais également des services innovants mixant le paysager et le potager (agriculture urbaine, nature en entreprise, nature en ville, jardins urbains, toitures végétalisées...) au

service notamment du bien-être des salariés et de leur environnement.

Ces évolutions doivent pouvoir être prises en compte par les Entreprises Adaptées afin de préparer les emplois et les compétences de demain et de créer des emplois en réponse à de nouveaux marchés.

L'UNEA a donc souhaité engager une démarche prospective visant à étudier les tendances d'évolution de la demande des entreprises du territoire, à accompagner l'évolution des compétences au sein des Entreprises Adaptées, voire à créer à terme de nouveaux emplois partagés au sein d'un collectif d'entreprises locales engagées dans la transition écologique du territoire...

### LE CONTEXTE DES ENTREPRISES ADAPTEES EN NORMANDIE

Dans le cadre du portage du DLA régional, la CRESS Normandie a notamment pour mission de contribuer, à travers des travaux sectoriels, à la structuration et au développement des secteurs d'activités en collaboration avec les coordinations et fédérations associatives. Pour ce faire, la CRESS mène un travail régulier de recueil et d'analyse des besoins d'accompagnement exprimés par les acteurs ESS du territoire. Afin de procéder à ce recueil et de poser les bases des travaux sectoriels à venir, la CRESS a conventionné avec l'UNEA pour la réalisation d'une note de conjoncture.

### FILIERE TEXTILE TLC EN OCCITANIE

L'UNEA a été associée au groupe projet qui mène une réflexion sur la mise en place d'une filière TLC<sup>4</sup> en Occitanie. Ce projet est piloté par la FEI et le conseil régional. La filière devrait être mise en place dans le courant du premier semestre 2021 et fera donc l'objet en année #4 du PIA d'une analyse plus détaillée.

<sup>4</sup> Textile, Linge de maison et Chaussures

## FILIERE MASQUES RESILIENCE

Au début du premier confinement lié à la crise COVID-19, sur les territoires, des dirigeants d'Entreprises Adaptées ont innové et ont modifié leur outil de production pour la réalisation de masques ou de visières. En parallèle, l'UNEA a mis immédiatement en œuvre des temps de coordination de ce qui s'appelait déjà un « consortium inter-réseaux » rassemblant autour des projets de développement économique à la fois la Fédération des Entreprises d'Insertion, la FEHAP, Andicat, APF France Handicap et Utopreneurs.

Ces temps de travail se sont progressivement organisés autour de filières porteuses d'activités (centres d'appels, confection textile, gel hydroalcoolique, blanchisserie, etc.). Le projet de consortium Textile en est une des émanations. Ce consortium Textile est très avancé avec 2 marchés

réservés en cours notamment avec l'État et pour l'approvisionnement de masques tissus. Les objectifs sont notamment de :

- Reconstituer une filière de confection textile qui a perdu des centaines de milliers d'emploi en 4 décennies,
- Créer une filière de formation pour retrouver, développer et transmettre des savoir-faire disparus,
- Former les personnes en situation de handicap, en parcours d'insertion dans la perspective d'offrir, demain, leurs compétences techniques et créatives, acquises dans ces ateliers, aux professionnels de la confection.

## FILIERE « METIERS DU PLACEMENT » TRAVAIL TEMPORAIRE

### GROUPE DE TRAVAIL « EATT »

Une des expérimentations issues de la réforme des Entreprises Adaptées, concerne les Entreprises Adaptées de Travail Temporaire (EATT). C'est par un arrêté du 11 juillet 2019 que l'approbation du cahier des charges de ces entreprises, appelées à devenir les spécialistes de l'intérim pour les personnes handicapées, a été publié.

La publication au Journal Officiel de cet arrêté le 13 juillet 2019, après le décret n°2019-360 du 24 avril 2019, permet le lancement de la seconde expérimentation prévue à l'article 79 de loi du 5 septembre 2018 afin de concrétiser l'engagement national du 12 juillet 2018 « Cap vers l'entreprise inclusive 2019-2022 ».

La création à titre expérimental d'Entreprises Adaptées de Travail Temporaire (EATT) a pour objectif la réduction du taux de chômage des personnes en situation de handicap : l'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire aura pour activité exclusive la mise à disposition à titre onéreux de travailleurs handicapés dans le cadre de contrats de travail temporaire (contrat de mission ou CDI intérimaire). Ces contrats doivent permettre l'acquisition d'une expérience professionnelle, un accompagnement individuel et l'accès à des formations notamment pré-qualifiantes et qualifiantes favorisant la réalisation des projets professionnels et de les promouvoir en situation de travail.

Ce spécialiste proposera ainsi une solution dédiée aux intérimaires en situation de handicap en matière de recrutement et de placement auprès d'autres employeurs publics et privés.

Le métier de l'intérim est complètement nouveau pour les Entreprises Adaptées. L'UNEA a donc créé un groupe de travail « filière EATT ». La réunion de ce

- Faire monter en compétences les dirigeants d'Entreprises Adaptées (et leurs équipes) s'engageant dans la création et le développement d'une EATT,
- Favoriser un partage d'expériences et une dynamique réseau afin de renforcer la qualité et la pérennité des EATT.

Ce groupe de travail s'est réuni en format webinaire à deux reprises en 2020, en avril et juillet.

### CONVENTION CADRE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LE SECTEUR DU TRAVAIL TEMPORAIRE

Le 24 septembre 2019, Muriel PÉNICAUD, ministre du Travail et Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, avec les représentants de Pôle emploi, Cheops, l'UNML, l'APEC, l'Agefiph, Prism'emploi, le FAF.TT, le FASTT et l'OIR signent une convention cadre pour favoriser l'emploi des personnes handicapées dans le secteur du travail temporaire. L'UNEA est également signataire de cette convention.

Cette convention concrétise la volonté partagée par l'ensemble des signataires d'agir en faveur d'une société plus inclusive permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi.

Cet engagement national s'inscrit dans le cadre de la réforme de la politique d'emploi des personnes handicapées engagée par le gouvernement depuis deux ans pour atteindre 6 % de travailleurs handicapés dans l'effectif de l'entreprise. La branche professionnelle de l'intérim (représentée par Prism'emploi) et ses 10 000 agences d'emploi contribuent à cette dynamique.

L'UNEA a été engagée dans les travaux menés par les PRITH sur cette thématique dans 4 régions durant l'année #3 du PIA :

- Bourgogne-Franche-Comté,
- Centre-Val de Loire,
- Grand Est,
- Île-de-France.

permettre aux Entreprises Adaptées porteuses de projets EATT de pouvoir compter sur un partenaire expert et se former aux enjeux des agences d'emploi.

#### **PARTENARIAT AVEC ADECCO GROUP**

L'UNEA et Adecco Group ont signé une convention nationale. Alors que les premiers agréments EATT commençaient à être délivrés, cette convention doit

## FAVORISER LE RECOURS A LA COMMANDE PUBLIQUE

### SENSIBILISER ET FORMER LES ACTEURS

**Le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap est intimement lié au développement des prestations et du chiffre d'affaires des Entreprises Adaptées en général. Le recours à la commande publique est donc un enjeu majeur à relever. En outre, les activités de production et de services proposés par les Entreprises Adaptées ne sont pas suffisamment connues de certains partenaires en lien avec ces donneurs d'ordres publics (État, Collectivité).**

Par conséquent, plusieurs actions de sensibilisation auprès des acheteurs publics et des facilitateurs de clauses ont été mises en œuvre. Citons notamment :

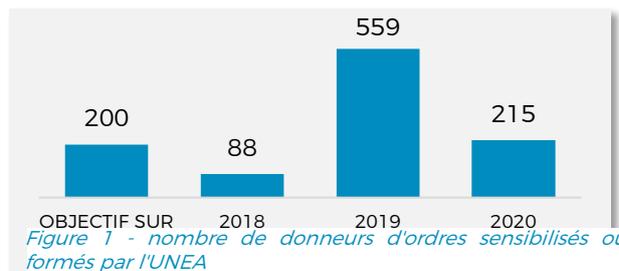
- Les rencontres en septembre, octobre et novembre 2019 sur les Hauts-de-France avec les facilitateurs et en Normandie, à Arras, avec le réseau Handi pacte et le réseau ARPEJEH. Il s'agit ici de module de sensibilisation sous des formats courts,
- La présentation des Entreprises Adaptées auprès des facilitateurs de clauses de Rennes Métropole en janvier 2020,
- La présentation des Entreprises Adaptées auprès du MEDEF des départements 01, 38 et de la Loire,
- La présentation des Entreprises Adaptées auprès de la CPME 44 en décembre 2019,
- La présentation des Entreprises Adaptées en février à la délégation interrégionale du secrétariat général Sud-Est du ministère de la Justice à Aix-en-Provence,
- La participation aux actions du GIP Maximilien - Île-de-France

A la suite des actions engagées en 2019, l'UNEA a participé en 2020 à plusieurs réunions en lien avec le GIP Maximilien sur la réalisation des marchés du Grand Paris. Ce GIP rassemble notamment : le Service Public de l'Emploi, les réseaux de l'insertion et du handicap, les coordinateurs départementaux des clauses sociales. Sur les propositions d'appel d'offres, l'UNEA sollicite les Entreprises Adaptées. En complément, plusieurs colloques ont été organisés par la MACS (Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales) de l'Île-de-France pour favoriser les rencontres entre acheteurs, donneur d'ordre et structures de l'ESS, Entreprise Adaptée et ESAT.

Dans le contexte ESS JO 2024, la SOLIDEO organise, en partenariat avec la plateforme Entreprises2024 (MEDEF, CPME, U2P, Paris 2024, SOLIDEO, CCI Paris Île-de-France, Maximilien, Les Canaux-ESS 2024) des événements comme le « Meet up » en mai 2019.

L'objectif est de pouvoir s'inscrire sur un plan de développement de 3 ans en permettant le renouvellement des marchés existants, en renforçant le nombre de marchés accessibles et en accompagnant les acteurs dans les réponses aux Appels d'Offres.

### METTRE EN RELATION



**Plusieurs opérations collectives sous la forme de salon sont organisées par différents partenaires, événements auxquels les Entreprises Adaptées sont conviées. Ces événements collectifs permettent de toucher un grand nombre d'acheteurs sur un temps court. Citons là aussi :**

- Les opérations lancées en Auvergne-Rhône-Alpes aux Assises de l'Achat Public en octobre 2019 avec des présentations auprès de plusieurs acteurs dont les acheteurs de la SNCF et la participation au salon "Produrable". Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont ainsi près de 200 acteurs (acheteurs publics, privés, facilitateurs, Mission Handicap) qui ont été sensibilisés depuis 18 mois ;
- Le salon Emploi du conseil départemental 34 avec une trentaine d'acheteurs sensibilisés ;
- La participation au salon COVENTIS à Montpellier en 2020. Porté par la CRESS, COVENTIS est un salon des affaires et achats socialement responsables. COVENTIS permet de mobiliser des personnes aux valeurs communes autour de projets économiques responsables.

## FOCUS L'INCLUSIV'TOUR

Engagé en 2019 à Pau puis à Strasbourg, l'Inclusive Tour s'est poursuivi en 2020 à Lyon, Nantes et Lille (en mode digital) sous le haut patronage du Haut-commissariat à l'inclusion. L'objectif était de valoriser sur un même événement les entreprises sociales inclusives dont les Entreprises Adaptées auprès des TPE-PME et des grands groupes.

En conclusion, ces actions de mises en relation entre donneurs d'ordres et Entreprises Adaptées valorisent les métiers et les activités auprès d'un grand nombre d'interlocuteurs. Néanmoins, la politique des achats publics et la sensibilisation des acheteurs s'inscrivent dans un temps long. La question de la formation des élus et des techniciens reste un enjeu majeur. La promotion des activités des Entreprises Adaptées se heurte aussi à la problématique du (trop) grand nombre de plateforme de référencement nationale, régionale, locale qui ne facilite pas la lisibilité de l'offre ni le suivi de la politique de communication des structures



## ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE DES ENTREPRISES ADAPTEES

**Dans ce nouveau contexte mêlant nouveau cadre et crise économique liée à la crise sanitaire, la préservation et le développement, tout comme la création de nouvelles Entreprises Adaptées, sont devenus un réel enjeu. Le travail d'animation territoriale, d'enquêtes, de sensibilisation et de capitalisation a été essentiel en 2020 pour mobiliser les offres d'accompagnement pour le compte des Entreprises Adaptées pour les aider dans leur développement de façon à accroître leur compétitivité sur les marchés sur lesquels elles interviennent ou pourraient intervenir.**

### DEUX REGIONS PILOTES

## GRAND EST

La région Grand Est a été le premier territoire sur lequel les principales parties prenantes de l'écosystème des Entreprises Adaptées, tous membres du comité de suivi de la réforme des Entreprises Adaptées, se sont engagés dans un plan d'action commun. Le 21 novembre 2019, la DIRECCTE Grand Est, l'Agefiph, le FIPHPF, Pôle emploi, Cap emploi, le réseau des Missions Locales et l'UNEA signaient à Strasbourg le plan d'action partenarial « Relever les défis de l'entreprise inclusive en Grand Est ». Ce plan axé essentiellement autour des questions du recrutement et de l'emploi (voir action 1.1) a été complété par deux actions.

### DLA COLLECTIF « STRATEGIE CONCERTEE DES EA DU GRAND EST AU REGARD DU NOUVEAU CADRE »

C'est dans le cadre de cette réforme que l'UNEA et le DLA régional Grand Est se rencontrent en juin 2019 afin de travailler sur un projet d'accompagnement collectif d'Entreprises Adaptées de la région Grand Est sur les difficultés qu'elles rencontrent dans la compréhension et la mise en œuvre de la réforme.

Le DLA régional a ainsi rencontré une dizaine d'Entreprises Adaptées volontaires afin d'identifier leurs besoins d'accompagnement en lien avec le nouveau cadre auquel elles doivent s'adapter. Ce travail a permis de faire émerger collectivement les thématiques à travailler en priorité dans le cadre du DLA collectif décrites ci-après.

Ce premier accompagnement collectif, qui regroupait initialement une dizaine de structures sur les près de 80 Entreprises Adaptées du Grand Est, avait aussi pour objectif de défricher un certain nombre d'enjeux liés à la réforme, et d'identifier des pistes de travail, de développement ou de restructuration que chaque Entreprise Adaptée pourra, par ailleurs, décliner en interne. Il devait permettre également de lancer un premier travail sur lequel les autres Entreprises Adaptées du territoire pourront s'appuyer pour engager un changement de modèle, si nécessaire, dans leur structure.

L'accompagnement a été lancé en octobre 2019 et s'est terminé en avril-mai 2020. Au-delà des difficultés que la crise du COVID-19 a pu générer sur la dernière partie de la démarche, le choix d'adopter un

périmètre régional pour cet accompagnement a nuí à la qualité de la démarche. Si un contenu a toutefois pu être produit, il fut moins riche qu'espéré. La restriction du périmètre géographique de ces accompagnements apparaît donc comme un point à privilégier pour les prochains accompagnements. Cela a été assez unanimement partagé par les Entreprises Adaptées concernées.

### LA CARTOGRAPHIE FLASH DES ENTREPRISES ADAPTEES EN GRAND EST

À la suite du lancement du DLA collectif décrit précédemment, la DIRECCTE Grand Est, l'UNEA et le DLA régional ont rapidement réfléchi à la manière d'approcher et de mobiliser l'ensemble des Entreprises Adaptées du Grand Est afin de les accompagner au mieux à la mise en œuvre du nouveau cadre et du déploiement des expérimentations, et de permettre à toutes les structures, y compris les plus isolées, de bénéficier du regard extérieur qu'apporte le DLA.

Aussi, la première étape de la construction d'une dynamique de travail en réseau est d'être en mesure d'identifier l'ensemble des Entreprises Adaptées sur le territoire via notamment un certain nombre d'informations qui permet de qualifier les structures (taille, activités, public, modèle...). Par ailleurs, il est apparu nécessaire de questionner les structures sur les difficultés rencontrées, les besoins éventuels d'accompagnements, les thématiques de travail prioritaires en lien notamment avec le nouveau cadre de référence. Cette démarche doit permettre par la suite d'accompagner au mieux les Entreprises Adaptées, de créer des groupes de travail thématiques, de cibler les thématiques d'accompagnement... Chaque Entreprise Adaptée en Grand Est pourra ainsi se situer au sein du réseau et identifier facilement des partenaires, des appuis et ainsi faciliter les échanges et l'interconnaissance.

La DIRECCTE, l'UNEA et le DLAR ont ainsi proposé d'établir un état des lieux et une cartographie des Entreprises Adaptées, de leur typologie (taille,

activités, modèle économique...), de leurs enjeux, problématiques, besoins... sur la région Grand Est.

Concrètement :

- Toutes les structures du Grand Est ont été mobilisées par le biais d'une communication commune avec identification du DLA et des partenaires pour la réalisation de cet état des lieux,
- L'identification précise des informations et données à collecter auprès des Entreprises Adaptées a été réalisée par les trois partenaires (DLA, UNEA, DIRECCTE),
- Afin de réaliser au mieux l'état des lieux des EA de la région, l'étude s'est décomposée en une première phase qualitative (visite d'Entreprise Adaptée par un consultant), suivie de la rédaction et l'administration du questionnaire quantitatif,
- Un temps de restitution a été organisé avec les Entreprises Adaptées, le DLA et les

partenaires afin de présenter les résultats de l'état des lieux et de la cartographie.

Cette étude a donc permis de disposer des éléments suivants :

- Une cartographie qui identifie visuellement chaque Entreprise Adaptée sur le territoire, et qui permettra in fine de créer des dynamiques de travail en fonction des problématiques rencontrées,
- Un état des lieux plus approfondi qui identifie et présente les Entreprises Adaptées selon une variété d'informations et qui permet notamment de mieux cerner leurs ressources, leurs difficultés et leurs besoins liés au nouveau cadre et au déploiement des expérimentations,
- L'identification de pistes d'adaptation des Entreprises Adaptées au nouveau cadre, de développement, de mutations et d'accompagnements spécifiques.

## OCCITANIE

**La région Occitanie a lancé 2 actions fortes sur l'axe développement économique. La première sur la thématique de la digitalisation dans le cadre d'un appel à projet Mutation Économique de la DIRECCTE et l'autre sur un accompagnement des Entreprises Adaptées sur leur structuration économique et financière avec France Active Occitanie.**

### LA PREMIERE ACTION

L'année 2020 a nécessité une réorganisation des entreprises en général et des Entreprises Adaptées en particulier tant au niveau des relations commerciales qu'au niveau des relations humaines. La mise en place d'outils de communication à destination de tous les salariés, et notamment les salariés fragiles, en situation de handicap, en télétravail et/ou activité partielle.

L'UNEA a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets Mutation Économique afin d'accompagner les Entreprises Adaptées dans leur digitalisation. Il s'agit

de proposer aux Entreprises Adaptées un accompagnement expert, par des consultants spécialistes de la conduite du changement, des process de digitalisation des entreprises. 8 à 10 Entreprises Adaptées seront accompagnées dans le cadre de cette opération sur une durée de 24 mois.

### LA SECONDE ACTION

Elle a eu lieu pendant la crise de mars-avril 2020. Un webinar a été proposé sur la thématique de la « gestion de trésorerie en temps de crise » auprès des Entreprises Adaptées du territoire avec l'appui de France Active. L'objectif était double : apporter des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les structures puis proposer un accompagnement individuel sur mesure pour consolider la situation économique et financière. Une dizaine de structures ont bénéficié de cette formation.

## LES AUTRES REGIONS

6 accompagnements DLA collectifs ou autres accompagnements ont été réalisés ou amorcés en 2019 auxquels ont participé plus de 40 Entreprises Adaptées. Ces accompagnements portent essentiellement sur :

- La structuration du modèle économique,
- Le travail sur la "marque employeur" pour favoriser le recrutement,

- L'adaptation aux changements induits par la réforme.

Ces DLA permettent des échanges de pratiques et des apports d'outils et d'éléments de méthode par des consultants externes. L'objectif est aussi de pouvoir capitaliser le fruit de chaque accompagnement auprès de l'ensemble du réseau.

## ACTIONS NATIONALES

### LE GUIDE « AUTODIAGNOSTIC DE MATURITE »

Dans le cadre de la réforme des Entreprises Adaptées, une grande part des Entreprises Adaptées ont renouvelé en 2020 leur conventionnement avec les services de l'État en établissant un premier CPOM, contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Ce contrat réaffirme le rôle des Entreprises Adaptées comme un acteur économique de territoire. Ce CPOM propose 2 axes importants : le premier sur la dimension économique et financière et le second sur le volet accompagnement socio-professionnel des salariés au sein des Entreprises Adaptées.

En 2020, près de 75 % des Entreprises Adaptées ont donc réalisé pour la première fois leur conventionnement sous ce nouveau format. Un fort besoin d'appui et de formation s'est exprimé sur ce sujet de la part des adhérents de l'UNEA, peu importe la taille, le secteur géographique et l'activité. L'UNEA a donc produit un outil d'auto-diagnostic qui reprend toutes les thématiques du CPOM en détail. Ce support est un outil dynamique qui doit permettre aux dirigeants, aux cadres et aux fonctions d'encadrement intermédiaire de mettre en place les actions pour atteindre les objectifs liés à ce conventionnement sur 5 ans.

Les thématiques de cet outil sont multiples : la mise en œuvre du CPOM, l'accueil intégration, l'accompagnement socio-professionnel, la formation, la gouvernance, l'organisation et les conditions de travail, le territoire et le développement local, la partie investissement, l'analyse financière et les perspectives économiques...

Cet outil s'inscrit plus globalement dans le cadre de la formation CPOM et de la séquence ciblant la thématique "Développement Économique".

### L'ATELIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA FORMATION CPOM



Figure 2- Taux de satisfaction des stagiaires

188 dirigeants d'Entreprises Adaptées et fonctions support ont participé à cet atelier dans le cadre de la formation globale CPOM. Les profils étaient très hétérogènes : directeur d'établissement, dirigeants, responsables RH, cadres intermédiaires, responsables administratifs...

L'atelier développement économique a favorisé l'approche économique avec une attention particulière sur le plan de trésorerie prévisionnel, le compte de résultat prévisionnel, le plan de financement à 3 ans.

Dans un contexte de crise et de rebond en 2020 et 2021, il a semblé utile d'initier à l'utilisation d'un outil appelé CANVAS sur le modèle économique afin que les personnes puissent s'en emparer au sein de leurs structures. Cet outil avait pour but d'aider les personnes à formaliser leur modèle économique, leurs partenaires actuels et futurs et à réfléchir à de nouvelles activités ou un développement des prestations actuelles. Cela constitue une première étape d'appui à la réflexion stratégique du développement économique de l'Entreprise Adaptée en tenant compte des nouvelles possibilités introduites par la réforme (CPOM régionaux, seuil d'effectifs TH calculé sur l'intégralité de l'effectif de l'EA, plafond de financement public, écrêtage liée à la directive Européenne...).

### L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS : DES ACTIONS REGIONALES VERS UNE STRUCTURATION NATIONALE

Dans le cadre de la loi 2018 et du doublement des mises en emploi au sein des Entreprises Adaptées, le sujet de la création de nouvelles Entreprises Adaptées revient sur le devant de la scène. En effet, il semble difficile de créer autant d'emplois sans favoriser l'émergence de nouvelles structures et de nouveaux services sur les territoires. En outre, chaque année, près d'une centaine de porteurs de projets s'adressent à l'UNEA pour les aider dans leur démarche de création d'entreprise.

L'UNEA a donc proposé sur cette fin d'année 2020 une première réponse face à cette demande sous la forme d'un webinar de sensibilisation à la création d'Entreprise Adaptée. Les 5 premiers événements ont rassemblé près de 60 porteurs de projets.

Face au succès de cette "première marche", l'UNEA a décidé, avec le soutien de la DGEFP dans le cadre de sa convention « Formation », de construire un parcours de formation sectoriel dédié sur 12 demi-

journées en collectif entrecoupé de temps d'échanges individuels. Une première promotion de 10 stagiaires verra le jour au printemps 2021.

Enfin, la région Bretagne, a décidé de se lancer avec l'UNEA sur ce sujet avec le concours du conseil

**L'équipe UNEA s'est fortement mobilisée sur l'accompagnement stratégique et le développement économique des Entreprises Adaptées. Les formations proposées dans le cadre du CPOM en sont la parfaite illustration. En complément des dispositifs d'aides sectorielles (FATEA), la participation de nombreux partenaires économiques dans le cadre des « rendez-vous de l'UNEA en digital » a permis la connaissance d'outils de droit commun comme le PGE.**

régional. Une convention a été signée en ce sens en septembre 2020. L'objectif est ici de favoriser l'émergence de 2 à 3 projets d'Entreprises Adaptées à potentiel avec l'appui de France Active Bretagne.

**Près de 30 % des Entreprises Adaptées ont mobilisé ce financement sur 2020. Sur un plan plus structurel, le DLA Grand Est a mis en lumière les priorités d'actions à mener par les dirigeants d'Entreprises Adaptées. Notons que la grande majorité des Entreprises Adaptées ont ensuite traduit ses besoins en recourant de manière massive au FATEA 2020 sur l'aide au conseil, l'aide à la structuration commerciale et l'aide aux investissements. Le réseau est debout, mobilisé et se projette vers l'avenir en investissant dans ses moyens humains et matériels.**

# DYNAMISER LE RESEAU ET LES COOPERATIONS

Le pilotage des Entreprises Adaptées, comme celui de n'importe quelle TPE-PME, nécessite une veille stratégique et économique structurée. Elle est la condition sine qua non permettant de développer les capacités d'anticipation et d'adaptation des dirigeants des Entreprises Adaptées. Depuis 2018, notre secteur a connu de profonds changements au niveau national avec la mise en place du nouveau cadre.

La veille et l'information et l'animation que réalise l'UNEA au profit de son réseau a pris énormément d'ampleur en 2020 afin d'accompagner chacun dans son appropriation du nouveau cadre tout d'abord puis en réaction aux nombreux changements liés à la crise du COVID-19 et à l'instauration de l'état d'urgence sanitaire.



**PENDANT LA CRISE  
L'UNEA PASSE  
EN MODE "CONNECTÉ"**

Tous les 15 jours et dans chaque territoire, délégués régionaux et chargés de mission vous donnent rendez-vous en visio pour faire le point avec vous sur vos besoins et vous apporter toute l'info du moment.

découvrez le calendrier des « rendez-vous unea »



Le calendrier a donc imposé à l'UNEA d'alimenter, d'accompagner et de former les dirigeants des Entreprises Adaptées au nouveau contexte législatif et réglementaire des Entreprises Adaptées, sur la réglementation des nouvelles expérimentations (CDD Tremplin et EATT dans une moindre mesure). La mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire avec le premier confinement a évidemment mis entre parenthèses les dynamiques lancées et a amené l'UNEA à se mobiliser en soutien des Entreprises Adaptées et à leur apporter en particulier des réponses rapides aux incessantes évolutions réglementaires durant cette période.

## L'ACTU DES TERRITOIRES POUR COORDONNER LES ELUS DE L'UNEA

Dès le début du confinement, l'UNEA s'est réorganisée pour créer et maintenir un lien constant avec l'ensemble des dirigeants des Entreprises Adaptées, qu'ils soient adhérents ou non de l'UNEA.

La première initiative fut de réunir quotidiennement ses équipes par visioconférence et d'instaurer 12 réunions avec l'ensemble des administrateurs, délégués régionaux et chargés de mission. Ces réunions visaient à organiser les remontées de terrain et apporter au fil de l'eau toutes les informations utiles pour les dirigeants et cadres de l'UNEA pour les répercuter au réseau.

## LES RENDEZ-VOUS DE L'UNEA POUR ECOUTER ET INFORMER LES ADHERENTS

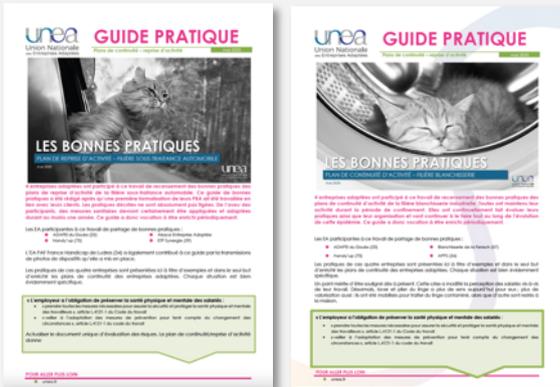


Pour identifier les problématiques rencontrées par les dirigeants d'Entreprises Adaptées dès les premiers jours du premier confinement et apporter des réponses dans les délais les plus brefs mais également pour éviter l'isolement des dirigeants dans cette période particulièrement tendue, l'UNEA est très vite passée en mode « connectée ». Toutes les semaines durant toute la durée du premier confinement puis à un rythme bimensuel et à présent mensuel, les délégués régionaux et chargés de mission de l'UNEA ont proposé des visioconférences à l'ensemble des Entreprises Adaptées de chaque territoire.

## DES DISPOSITIFS POUR INFORMER LE RESEAU

Pour faire face à cette année exceptionnelle, l'équipe de l'UNEA a mis en place de nouveaux dispositifs et outils spécifiques comme une cellule de crise et de soutien juridique, une foire aux questions mise à jour chaque semaine ainsi qu'une gamme de fiches conseils et guides pratiques.

**LA MUTUALISATION DES BONNES PRATIQUES SANITAIRES**



Les actions poursuivies ou impulsées dans les territoires dans le cadre de cette année #3 de mise en œuvre du PIA ont eu pour objectif d'accompagner les Entreprises Adaptées pour les aider à intégrer l'enjeu des conditions de travail dans leurs actions d'accompagnement socio-professionnel des salariés. La crise sanitaire et le flou qui a subsisté les premiers mois sur les mesures et protocoles sanitaires ainsi que leur constante évolution a nécessité un travail de partage d'expériences et de formalisation des plans de reprise ou de continuité d'activité.

La préservation de la santé des salariés des Entreprises Adaptées (dont une part importante est considérée comme vulnérable du fait des situations de handicap) au travers de l'élaboration, en urgence, de plans de continuité et de reprise d'activité pendant et après le premier confinement. L'UNEA s'est mobilisée pour

accompagner son réseau, avec l'appui des ARACT dans certaines régions, dans la construction de leurs « plans de plans de continuité de l'activité et de reprise d'activité pour la santé des salariés, la prévention des risques professionnels et la pérennité de l'entreprise » (points également évoqués dans l'action 2.4).

Notons par exemple :

- L'organisation de 3 ateliers en visioconférence par l'UNEA Occitanie en partenariat avec l'ARACT pour donner des clés de lecture sur les PCA/PRA, le management en période de crise et de confinement, ainsi que le télétravail ;
- La mise en place d'un accompagnement collectif de 14 Entreprises Adaptées en Hauts-de-France et en Normandie, avec les ARACT de ces régions, impliquant au sein des Entreprises Adaptées l'ensemble des parties prenantes (direction, encadrement et surtout CSE), pour coconstruire des points de repères méthodologiques pour élaborer leur PCA / PRA s'appuyant sur le dialogue social ;
- L'élaboration de 2 guides pratiques en région Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, sur la base de la mutualisation des premières expériences des Entreprises Adaptées en matière de construction de PRA ou de PCA. Le premier groupe a rassemblé 4 blanchisseries industrielles tandis que le deuxième en a fait travailler 4 Entreprises Adaptées de la filière sous-traitance industrielle.

Ce travail a également été complété par une série de webinaires nationaux :

Date	Sujet	Nombre de participants	Lien vers le replay
01/07/2020	Accompagner et outiller les structures fragilisées pour prévenir et agir	63	
03/07/2020	Présentation du Plan de soutien des Entreprises Adaptées (1/2)	191	<a href="https://youtu.be/i9No_kRIPqE?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9">https://youtu.be/i9No_kRIPqE?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9</a>
07/07/2020	Présentation du Plan de soutien des Entreprises Adaptées (2/2)	217	<a href="https://youtu.be/3ejTYNF2zhc?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9">https://youtu.be/3ejTYNF2zhc?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9</a>
21/07/2020	Mobiliser son assurance "Pertes d'exploitation"	27	<a href="https://youtu.be/FJTUC4dAXiY?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9">https://youtu.be/FJTUC4dAXiY?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9</a>
29/10/2020	Mobilisation du FATEA Axe 2	121	<a href="https://youtu.be/m1eF_xmwzAg?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9">https://youtu.be/m1eF_xmwzAg?list=PL8w8QMXp6JhEZ29IVmn550ScxgEym2be9</a>

Ces webinaires ont rassemblé (en cumulé), 619 dirigeants d'Entreprises Adaptées.

# PROMOUVOIR ET FAVORISER L'IDENTIFICATION DES ENTREPRISES ADAPTÉES

Les Entreprises Adaptées ▶ TOUT REGARDER

<p><b>Qu'est-ce qu'une Entreprise Adaptée ?</b>          UNEA Communication          3,3 k vues • il y a 6 mois</p>	<p><b>L'Expérimentation CDD Tremplin en Entreprise...</b>          UNEA Communication          780 vues • il y a 4 mois</p>	<p><b>L'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire - EATT</b>          UNEA Communication          616 vues • il y a 4 mois</p>	<p><b>Les Entreprises Adaptées : des alliés économiques et...</b>          UNEA Communication          690 vues • il y a 6 mois</p>
---	---	---	---

Favoriser l'identification et la promotion des Entreprises Adaptées reste un enjeu crucial pour l'UNEA. Au-delà des actions de lobbying décrites plus avant, il s'agit de promouvoir les Entreprises Adaptées, leurs métiers, leurs offres de services et leurs efforts de professionnalisation sur les territoires ainsi que d'essaimer les innovations du réseau vers d'autres territoires. En plus de ces actions, qui elles aussi ont été décrites dans les pages précédentes, l'UNEA a enrichi sa boîte avec quelques nouveaux outils de communication dont ceux-ci :

## LES MOTIONS DESIGN

Pour mieux faire découvrir et comprendre l'Entreprise Adaptée, l'UNEA a réalisé 4 motions design :

- 1 [Présentation de l'EA](#)
- 2 [Les Entreprises Adaptées : des alliés économiques et stratégiques](#)
- 3 [L'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire - EATT](#)
- 4 [Le CDD Tremplin en Entreprise Adaptée](#)

Ceux-ci s'adressent à la fois au grand public, aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux donneurs d'ordres en recherche de nouveaux partenaires économiques.

## COVID-19 : LES ENTREPRISES ADAPTEES S'ENGAGENT

Les Entreprises Adaptées sont également des entreprises engagées, non seulement pour l'emploi des personnes en situation de handicap, mais aussi aujourd'hui dans la lutte contre le COVID-19. Pour expliquer aux français comment des Entreprises Adaptées qui emploient majoritairement des personnes en situation de handicap, ont réussi à maintenir ou réorienter complètement leur activité et leur production pour se mettre au service de la nation tout en prenant les mesures nécessaires pour protéger la santé de leurs salariés, l'UNEA, qui accompagne les Entreprises Adaptées sur tout le territoire français, lance la web série « COVID-19 : les Entreprises Adaptées s'engage » composée de 10 témoignages vidéo de ces héros de l'ombre et de plusieurs interviews de spécialistes des Entreprises Adaptées. Pendant 4 semaines, chaque lundi, mercredi et vendredi à 18 h, vous découvrirez un nouvel épisode de cette série de témoignages qui sera posté sur les réseaux sociaux de l'UNEA, sous l'hashtag #AdaptéeEtEngagée !

« Covid-19 : Les entreprises Adaptées s'engagent » : une web série de 14 épisodes ▶ TOUT REGARDER

[COVID-19: Les Entreprises Adaptées s'engagent] Les entreprises adaptées sont également des entreprises engagées, non seulement pour l'emploi des personnes en situation de handicap, mais

<p><b>Episode 1 : Lancement de la web série, interview de...</b>          UNEA Communication          683 vues • il y a 9 mois</p>	<p><b>Episode 2 : L'entreprise adaptée Handy'up se lance...</b>          UNEA Communication          755 vues • il y a 9 mois</p>	<p><b>Episode 3 : L'entreprise Adaptée Argonne Productio...</b>          UNEA Communication          523 vues • il y a 9 mois</p>	<p><b>Episode 4 : L'Entreprise Adaptée Tech'Air fabrique...</b>          UNEA Communication          329 vues • il y a 9 mois</p>	<p><b>Episode 5 : Handicall met ses centres d'appels au service...</b>          UNEA Communication          467 vues • il y a 9 mois</p>
--	---	---	---	--





# COOPERATION EUROPEENNE

## « Innov'IE, Innovative

**Management of skills and training within Inclusive Enterprises »<sup>5</sup> est un projet destiné à l'élaboration conjointe d'outils et méthodes innovants et adaptés, visant à améliorer les compétences des travailleurs en situation de handicap et de dirigeants-encadrants des entreprises inclusives afin de favoriser l'accès à la formation et à l'emploi des travailleurs en situation de handicap.**

Il provient d'un partenariat entre 5 organismes :

- UNEA, l'Union nationale des Entreprises Adaptées en France,
- BAG IF, l'Association fédérale des Entreprises Inclusives en Allemagne,
- CONACEE, la Confédération nationale de Centres Spéciaux d'Emploi en Espagne,
- Eweta, la Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté en Belgique (Wallonie),
- FAF.

Fortes de leur expérience sur le terrain, les fédérations ont émis les constats suivants :

- Le faible niveau de qualification initial des personnes en situation de handicap accentue l'écart entre leur niveau de compétences et celui demandé par le marché,
- Les programmes de montée en compétences des personnes en situation de handicap doivent prendre en compte leur rythme d'apprentissage et leurs besoins d'accompagnement,
- Il y a un grand besoin en termes de formation de managers de tous les niveaux pour apprendre à configurer un environnement inclusif.

Les objectifs opérationnels du projet sont de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap par l'approche des compétences, renforcer leur accès et la capacité d'apprentissage au sein des Entreprises Inclusives, réduire les disparités. Pendant plusieurs mois, les partenaires ont eu l'occasion d'échanger sur certains aspects de leurs différents modèles lors des différentes rencontres.<sup>6</sup>

Ce document contient :

- Les modalités de fonctionnement et réglementation des Entreprises Inclusives dans chaque pays partenaire,
- Les actions menées par chaque pays partenaire en faveur de la professionnalisation des travailleurs en situation de handicap au sein des Entreprises Inclusives, visant l'acquisition des compétences ou l'amélioration de compétences détenues,

dans l'acquisition des compétences en fournissant une méthodologie adaptée, adapter les compétences aux besoins de marché par une ingénierie fine de référentiel métiers/compétences, permettre l'émergence de formations sur la base d'une approche orientée compétence, doter les managers des Entreprises Inclusives des compétences managériales liées à un environnement inclusif.

De ce projet a été conçu :

- Un état de l'Art : afin d'analyser la situation des Entreprises Inclusives des pays partenaires, de partager des expertises, d'identifier des éventuelles applications communes au niveau européen et/ou des orientations pour les dispositifs nationaux,
- L'élaboration d'un référentiel métiers/compétences adapté au secteur du handicap,
- L'élaboration d'un référentiel métiers/compétences managériales pour la création d'un environnement inclusif,
- La création d'un module de formation relatif aux compétences managériales au sein des Entreprises Inclusives.

## 1 : ÉTAT DE L'ART - SITUATION ET ANNUAIRES DES ENTREPRISES INCLUSIVE DANS LES 4 PAYS

L'objectif de cette première partie du Projet Innov'IE est de connaître de manière plus approfondie le cadre légal et technique des Entreprises inclusives de chaque pays partenaire en vue d'une réflexion à l'échelle européenne, de partager expertises et expériences.

La compilation de ces données permet la prise en compte des spécificités de chaque pays lors de l'élaboration des autres productions intellectuelles du projet.

- La liste des Entreprises Inclusives des pays partenaires.

## 2 : REFERENTIEL COMPETENCES/METIERS - ORIENTATION POUR TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

L'objectif de ce référentiel est d'identifier et élaborer une cartographie de compétences spécifiques pour le bon exercice des fonctions au sein des Entreprises Adaptées réalisant des activités de facility-management. Il vise la prise en compte des activités réelles -sur le terrain- et non des seules activités

<sup>5</sup> Gestion innovante des compétences et des formations au sein des Entreprises Inclusives

<sup>6</sup> Vous pouvez télécharger le document état de l'art sur le site internet :

prescrites, il prend en compte également les évolutions professionnelles dans les métiers.

L'objectif est de développer une méthodologie innovante et adaptée au handicap, qui sera applicable à l'échelle européenne, permettant aux salariés en situation de handicap d'acquérir les compétences nécessaires, pour la bonne exécution de leurs activités sur un périmètre métiers plus large. Jusqu'à aujourd'hui, un tel document de référence dans le secteur du handicap n'existait pas.

Il est important de souligner également que le référentiel emplois/compétences favorise une identification des emplois actuels et futurs à un niveau européen pour le périmètre concerné et contribue également à l'adaptation permanente de la formation aux évolutions des métiers.

**Le référentiel de métiers et de compétences ainsi que son guide d'utilisation sont téléchargeables sur le site Internet du projet.**

### 3 : REFERENTIEL METIERS/COMPETENCES MANAGERIALES POUR LA CREATION D'UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF

L'objectif de ce référentiel est de détecter les compétences existantes et l'émergence de compétences managériales des dirigeants et encadrants de proximité d'Entreprises Inclusives permettant la création d'un environnement inclusif. Il permet, par ailleurs, d'informer sur les compétences managériales en Entreprises Inclusives et offre un cadre au niveau européen.

Ce référentiel peut par ailleurs servir de base pour l'élaboration de futurs référentiels de formation.

**Le référentiel ainsi que son guide d'utilisation sont téléchargeables sur le site du projet.**

### 4 : MODULE DE FORMATION SUR LES COMPETENCES MANAGERIALES

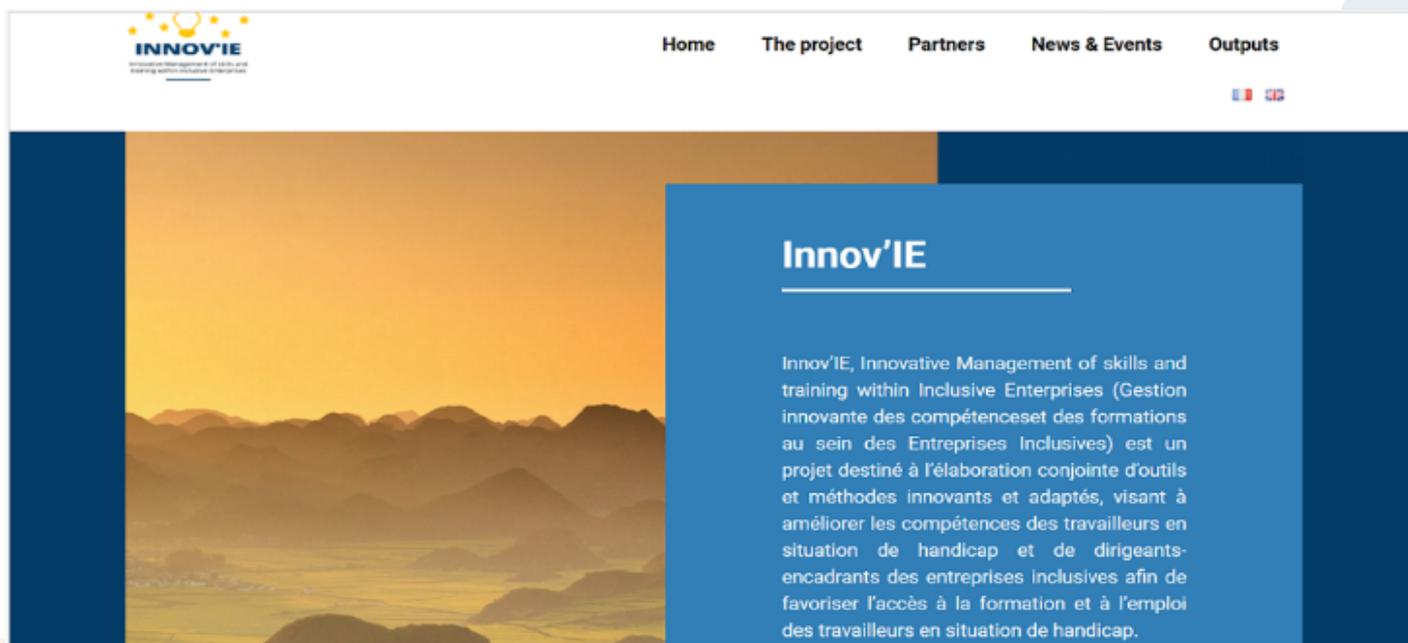
L'objectif de cette partie du Projet Innov'IE est d'élaborer le contenu d'un module de formation sur la base des compétences identifiées dans le reste des activités du Projet.

Il s'agit d'un premier pas dans l'élaboration de contenus communs de formation à l'échelle européenne dans le cadre du secteur du handicap. Un contenu d'utilité transversale en vue d'être utilisé dans de différents secteurs d'activité.

Nous avons décidé de créer un module de formation de 4 jours à destination des encadrants de proximités utilisables à l'échelle des 4 pays partenaires.

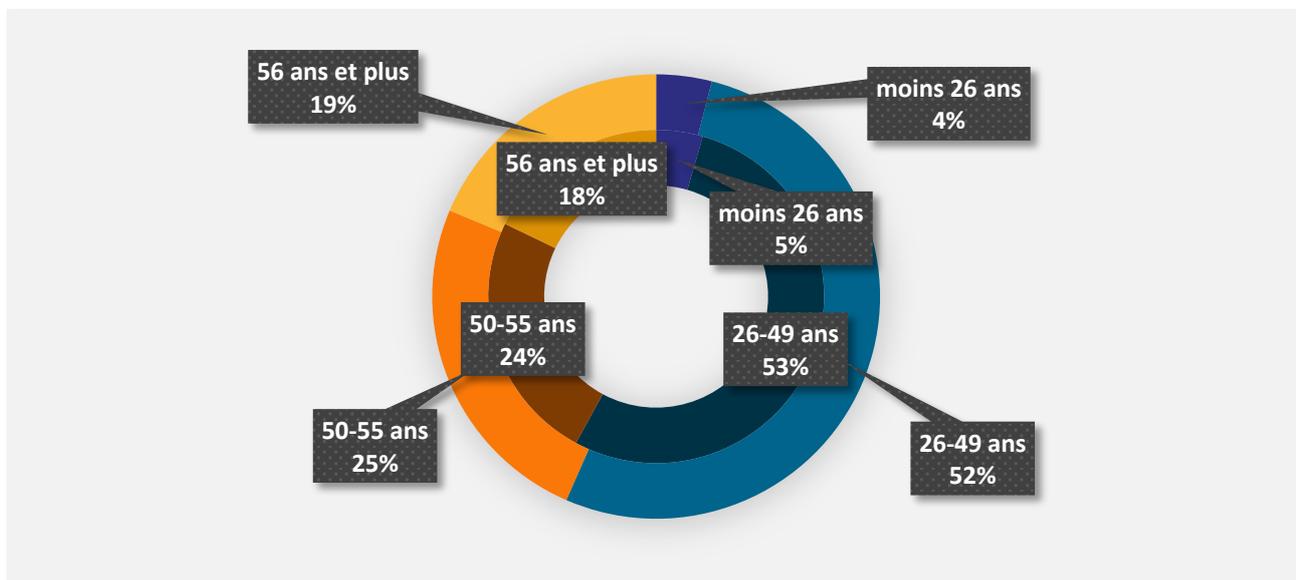
**Le module de formation est téléchargeable sur le site du projet.**

Le projet s'est terminé le 1er juillet par un événement de dissémination qui se tiendra avec la participation des membres d'EUCIE.



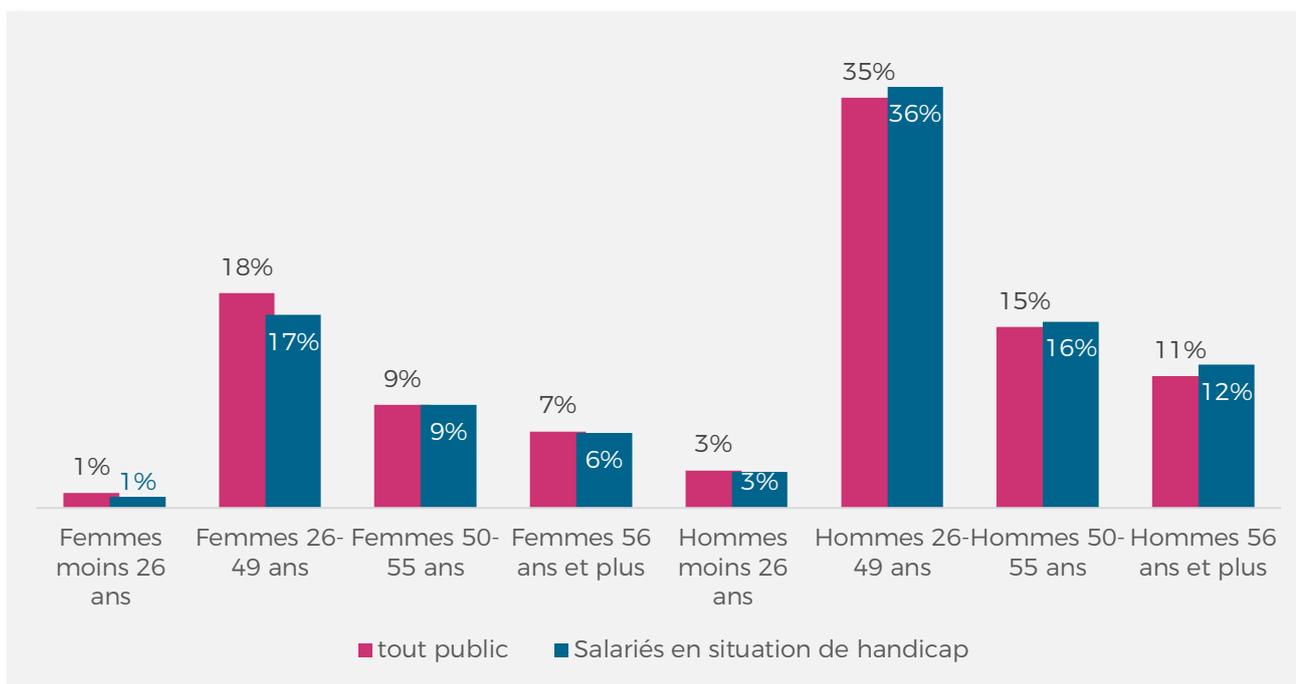
# LES ENTREPRISES ADAPTÉES

## LA PYRAMIDE DES AGES DES ENTREPRISES ADAPTÉES

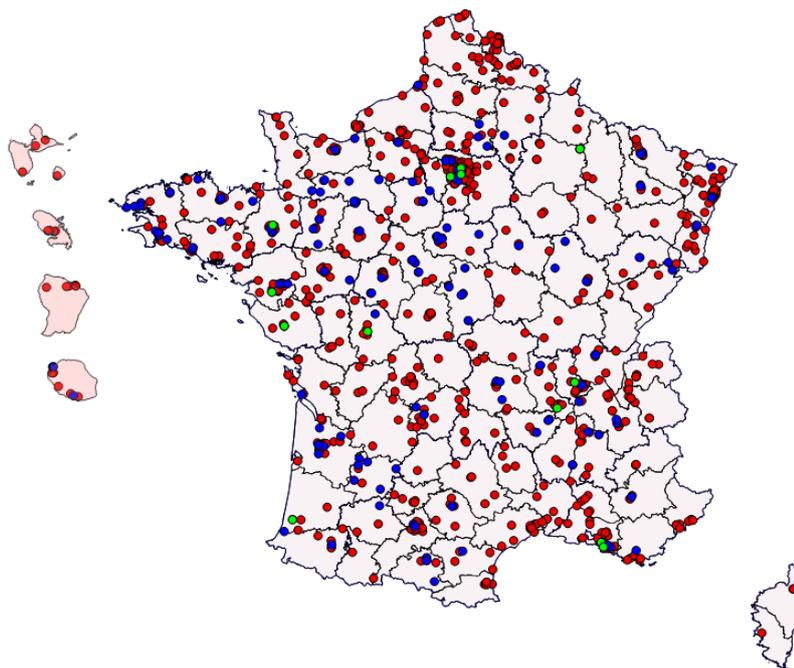


Cercle intérieur = tout public

Cercle extérieur = PSH



## LES EA, LES EATT ET LES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES



UNEA - données mai 2021

### Légende

- ENTREPRISES ADAPTÉES
- ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES
- EATT

**Le nombre d'Entreprises Adaptées diminue du fait de la signature de CPOM régionaux, en revanche les établissements secondaires rattachés aux Entreprises Adaptées sont en grande progression.**